

RAPPORT SEMESTRIEL 30 JUIN 2004



Sommaire

1. Faits marquants de la période	3
2. Compte de résultat	3
2.1. Chiffre d'affaires	3
2.2. Recherche et développement	4
2.3. Résultat opérationnel	5
2.4. Résultat financier	5
2.5. Résultat exceptionnel	6
2.6. Impôts sur les bénéfiques	6
2.7. Quote-part du résultat dans les sociétés mises en équivalence	6
2.8. Amortissement des écarts d'acquisition	6
2.9. Part des minoritaires	6
2.10. Résultat net	6
3. Revue des pôles d'activité	7
3.1. Pôle Amont	7
3.2. Pôle Réacteurs & Services	8
3.3. Pôle Aval	9
3.4. Pôle Transmission & Distribution	10
3.5. Pôle Connectique	12
4. Flux de trésorerie	13
4.1. Tableau des flux de trésorerie résumé	13
4.2. Flux de trésorerie disponible	13
4.3. Investissement financier	13
4.4. Flux hors exploitation et financier	14
4.5. Trésorerie de clôture	14
5. Eléments bilanciaux	14
5.1. Bilan simplifié	14
5.2. Actifs immobilisés	15
5.3. Actifs et provisions de démantèlement et de RCD (Reprise et Conditionnement des Déchets)	15
5.4. Besoin en fonds de roulement	16
5.5. Trésorerie nette	16
5.6. Capitaux propres	16
5.7. Provisions hors démantèlement	16
6. Passage aux normes IFRS	16
7. Evènements postérieurs à la clôture	17

8. Comptes consolidés	18
8.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés – Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2004	18
8.2. Compte de résultat consolidé	19
8.3. Bilan consolidé	20
8.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé	21
8.5. Variation des capitaux propres consolidés	22
8.6. Information sectorielle	22
9. Annexe aux comptes consolidés	24

1. Faits marquants de la période

- L'acquisition de l'activité Transmission & Distribution à Alstom a été réalisée le 9 janvier 2004.
- Philippe Guillemot a été nommé et a pris les fonctions de président d'AREVA T&D début février 2004. Il a été rejoint par Olivier Mallet nommé directeur général adjoint d'AREVA T&D le 13 septembre 2004.
- Un nouveau pacte d'actionnaires entre Finmeccanica, AREVA et France Télécom a été signé le 17 mars 2004 concernant leurs participations indirectes dans STMicroelectronics. Ce nouveau pacte confirme la volonté des parties italiennes et françaises de gérer conjointement les participations qu'elles détiennent dans STMicroelectronics NV. Il prévoit principalement :
 - le maintien d'une gouvernance paritaire du holding STH par FT1CI (AREVA et France Telecom) et Finmeccanica pendant une période d'au moins quatre ans, tant que la participation de chacune des deux parties reste au moins égale à 9,5 % du capital de ST ;
 - la simplification du processus de cession des participations indirectes détenues par les parties dans STM.
- Le 1^{er} mai 2004, Monsieur Shoichi Nagakawa, ministre japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (METI) a visité l'usine de La Hague. Cette visite intervient à l'issue de 7 campagnes de stages au cours desquels 99 futurs exploitants japonais ont été formés dans le cadre d'un transfert de savoir-faire conclu en 2001 avec JNFL.
- Le 11 juin 2004, deux accords d'intention portant sur la technologie des réacteurs nucléaires à construire en Chine ont été signés en présence du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, de M. Zeng Peiyan, vice-Premier ministre chinois et d'Anne Lauvergeon, présidente du Directoire d'AREVA.

NB : Les faits marquants relatifs aux activités sont décrits dans la revue des pôles d'activité.

2. Compte de résultat

2.1. Chiffre d'affaires

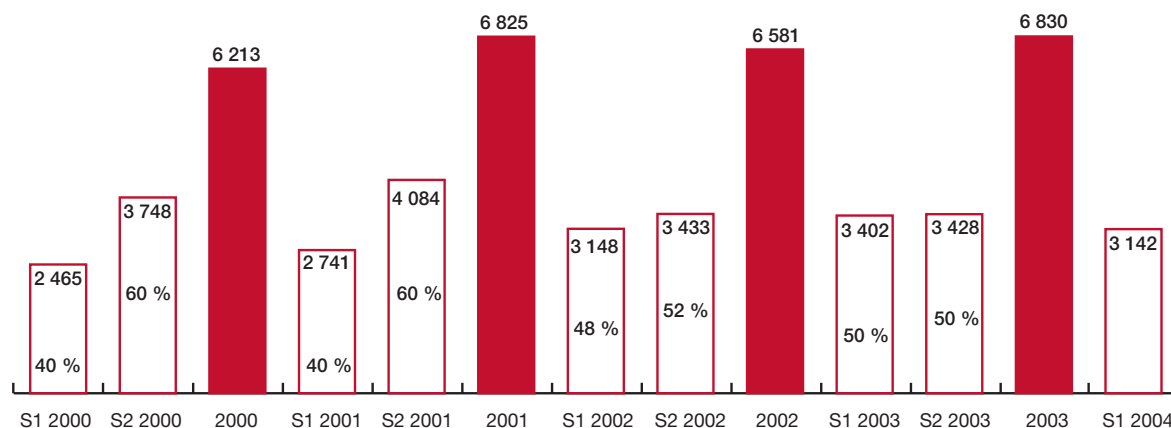
Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 5 339 millions d'euros sur le premier semestre 2004, en progression de + 29 % par rapport à la même période de 2003.

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	S1 2003R*	Var. 04/03 en %	Var. 04/03R* en %
Chiffre d'affaires	5 339	4 138	5 576	+ 29,0	- 4,2
- dont nucléaire	3 142	3 402	3 402	- 7,6	- 7,6
- dont T&D	1 533	-	1 438	-	+ 6,6
- dont connectique	653	690	690	- 5,2	- 5,4
- dont Corporate & Autres	10	46	46	n.s.	n.s.

* Données historiques reconstituées, non auditées, intégrant l'activité Transmission & Distribution acquise le 9 janvier 2004.

- Le chiffre d'affaires du Nucléaire s'établit à 3 142 millions d'euros, soit une évolution de - 2,5 % à périmètre et change constants (p.c.c.) (- 7,6 % en données publiées) par rapport au premier semestre 2003 qui avait été particulièrement soutenu. Le groupe rappelle que le niveau d'activité du nucléaire se répartit, comme le montre le graphique ci-dessous, de manière irrégulière sur l'année. Par conséquent, il est peu pertinent de comparer les évolutions d'un semestre à l'autre pour estimer la croissance future.

Evolution des chiffres d'affaires semestriels et annuels des activités nucléaires sur la période 2000-2004



- Les activités de **Transmission & Distribution**, intégrées le 9 janvier 2004, ont dégagé un chiffre d'affaires de 1 533 millions d'euros, en progression de + 7,4 % à p.c.c. (+ 6,6 % en données publiées). Les prises de commandes ont progressé de + 3,1 % (+ 4,3 % à taux de change constants) par rapport au premier semestre de 2003.
- Dans la **Connectique**, le chiffre d'affaires progresse de + 8,6 % à p.c.c. (- 5,4 % en données publiées), avec une croissance sur tous les marchés.
- Le chiffre d'affaires "Corporate & Autres activités" s'établit à 10 millions d'euros au premier semestre 2004 contre 46 millions d'euros sur la même période de 2003. Cette baisse résulte essentiellement de la cession d'activités non stratégiques, notamment la vente de la société Packinox réalisée le 17 décembre 2003.

2.2. Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement du groupe ont représenté, au premier semestre 2004, 184 millions d'euros, soit 3,4 % du chiffre d'affaires de la période. Au premier semestre 2003, les dépenses de recherche et développement avaient été de 141 millions d'euros, soit également 3,4 % du chiffre d'affaires. L'évolution entre les deux périodes reflète essentiellement l'intégration des activités de Transmission & Distribution.

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003
Nucléaire	92	93
En % du CA	2,9 %	2,7 %
Transmission & Distribution	54	-
En % du CA	3,5 %	
Connectique	38	48
En % du CA	5,8 %	7,0 %
Total	184	141
En % du CA	3,4 %	3,4 %

Dans les activités nucléaires, les efforts ont continué à porter essentiellement sur l'amélioration des performances du combustible et sur la recherche de performance économique des réacteurs. Dans l'aval du cycle, les enjeux traités sont ceux de l'optimisation technico-économique des solutions de gestion de cycle pour le combustible utilisé.

Dans le domaine de la Transmission & Distribution, activités intégrées début janvier 2004, les dépenses sont quasi exclusivement relatives au développement de produits, et en particulier la déclinaison de produits haute et moyenne tensions au sein de familles d'équipement, pour adapter leurs caractéristiques aux besoins spécifiques des différents marchés ou clients.

L'industrie de la connectique reste marquée par la recherche toujours plus grande de vitesse et de qualité de transmission des signaux. C'est dans ces axes principaux qu'est menée la politique de R&D du pôle.

2.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du premier semestre 2004 s'élève à 327 millions d'euros, contre 161 millions d'euros en 2003. Cette hausse de + 103 % est essentiellement liée au retour à la rentabilité de la **Connectique**.

En millions d'euros	S1 2004		S1 2003		S1 2003R*		Var. 04/03	Var. 04/03R
	M€	% CA	M€	% CA	M€	% CA	en %	en %
Résultat opérationnel	327	6,1	161	3,9	186	3,3	+ 103	+ 75,8
- dont nucléaire	281	8,9	274	8,1	274	8,1	+ 2,6	+ 2,6
- dont T&D	30	2,0	-	-	25	1,7	-	+ 20,0
- dont connectique	45	6,9	(62)	(9,0)	(62)	(9,0)	n.s.	n.s.
- dont Corporate & Autres	(29)	n.s.	(51)	n.s.	(51)	n.s.	n.s.	n.s.

* Données historiques reconstituées, non auditées, intégrant l'activité Transmission & Distribution acquise le 9 janvier 2004.

- Le **Nucléaire** contribue à hauteur de 281 millions d'euros, contre 274 millions d'euros au premier semestre 2003, soit une progression de + 2,6 %. Le taux de marge opérationnelle⁽¹⁾ du nucléaire s'établit ainsi à 8,9 %, contre 8,1 % au premier semestre 2003.
- Les activités de **Transmission & Distribution** dégagent un résultat opérationnel de 30 millions d'euros⁽²⁾, en net repli par rapport au premier semestre 2003 (85 millions d'euros avant coûts de restructuration). Les coûts de restructuration s'étaient élevés à 60 millions d'euros au premier semestre 2003.
- La **Connectique** marque un retour à la rentabilité, pour la première fois depuis le premier semestre 2001. Son résultat opérationnel ressort à 45 millions d'euros, contre une perte de 62 millions d'euros au premier semestre 2003.
- Le poste **Autres** est constitué :
 - des charges liées à AREVA SA et ses filiales directes non stratégiques,
 - du résultat des activités non stratégiques destinées à être cédées.

2.4. Résultat financier

Le résultat financier du premier semestre 2004 s'établit à 104 millions d'euros, contre 6 millions d'euros sur la même période de 2003, et se décompose de la façon suivante :

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003
Résultat lié au démantèlement	51	(47)
- Résultat financier sur portefeuille dédié	68	(31)
- Effet de l'inflation sur la provision de fin de cycle	(17)	(16)
Produits de placement	28	45
Charge d'intérêts	(16)	(36)
Résultat de change	0	2
Résultat sur cession de titres	37	1
Dividendes reçus	22	38
Variation des provisions sur titres	6	19
Autres produits et charges financières	(26)	(6)
Résultat financier	104	6

L'évolution du résultat financier entre le premier semestre 2003 et le premier semestre 2004 résulte essentiellement :

- de la plus-value réalisée sur la cession de 382 500 titres Total au premier semestre 2004. Au 30 juin 2004, le nombre de titres Total détenus par le groupe s'élève ainsi à 1 837 516 actions, pour une valeur comptable de 143 millions d'euros, contre 2 220 016 titres au 31 décembre 2003 ;
- du résultat financier sur le portefeuille dédié à la couverture des charges futures de démantèlement, qui s'établit à 68 millions d'euros au premier semestre 2004 contre - 31 millions d'euros sur la même période de 2003. Compte tenu d'une meilleure performance des marchés financiers, des reprises de provisions pour dépréciation de titres ont été enregistré au résultat financier du premier semestre 2004 pour 39 millions d'euros, contre des dotations au premier semestre 2003.

(1) Marge opérationnelle = Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires.

(2) Avant coûts de restructuration de 23 millions d'euros, directement imputés sur le calcul de l'écart de première acquisition issu du rachat des activités T&D à Alstom le 9 janvier 2004.

2.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel du premier semestre 2004 ressort à 2 millions d'euros contre 81 millions d'euros au premier semestre 2003. Le résultat exceptionnel du premier semestre 2003 était essentiellement lié à la plus-value de cession de l'activité MAI (*Militaire Aérospatiale Industrie*) au sein du pôle Connectique, pour 66 millions d'euros, ainsi qu'à une reprise de provision pour pénalités de retard suite à l'issue favorable d'un litige avec l'administration fiscale, pour 20 millions d'euros.

2.6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts du premier semestre 2004 est de 107 millions d'euros, identique à celle du premier semestre 2003. Cette charge d'impôts correspond à un taux effectif de 24,7 %, significativement inférieur au taux effectif du premier semestre 2003, qui s'établissait à 43,1 %.

Cette évolution du taux effectif résulte notamment du taux réduit applicable aux plus-values de cessions, et de l'utilisation de crédits d'impôts antérieurs.

2.7. Quote-part du résultat dans les sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence est de 44 millions d'euros au premier semestre 2004, contre 18 millions d'euros sur la même période de 2003. Cette hausse provient essentiellement de la quote-part dans les résultats de STMicroelectronics, qui passe de 14 millions d'euros au premier semestre 2003 à 33 millions d'euros au premier semestre 2004.

2.8. Amortissement des écarts d'acquisition

Les amortissements d'écart d'acquisition s'élèvent à 76 millions d'euros au premier semestre 2004, contre 55 millions d'euros au premier semestre 2003. Cette augmentation est liée :

- D'une part au démarrage de l'amortissement de l'écart d'acquisition d'AREVA T&D, pesant pour 14 millions d'euros au premier semestre 2004.
- D'autre part à un amortissement exceptionnel de 10 millions d'euros de l'écart d'acquisition issu de la création d'AREVA, suite à la cession de titres Total. Aucun titre Total n'avait été cédé au premier semestre 2003.

2.9. Part des minoritaires

La part des minoritaires dans le résultat du groupe au premier semestre 2004 est relativement stable, à 51 millions d'euros, contre 48 millions d'euros au premier semestre 2003. Elle se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2004	S1 2003
34 % de Siemens dans Framatome ANP	25	23
6,3 % de France Télécom dans STMicroelectronics	9	12
40 % de minoritaires chez Eurodif	16	11
Autres	1	2

2.10. Résultat net

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le résultat net, part du groupe, ressort à 243 millions d'euros au premier semestre 2004, contre un résultat net publié de 55 millions d'euros au premier semestre 2003. Retraité de l'effet d'intégration des activités de Transmission & Distribution, le résultat net du premier semestre 2003 se serait élevé à 34 millions d'euros.

Le bénéfice net par action s'élève ainsi à 6,86 euros au premier semestre 2004, contre 1,56 euro au premier semestre 2003.

3. Revue des pôles d'activité

3.1. Pôle Amont

3.1.1. Performance économique

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	Variation
Chiffre d'affaires	1 179	1 425	- 17,3 %
EBITDA	241	248	- 2,8 %
% du CA	20,4 %	17,4 %	+ 3,0 pts
Résultat opérationnel	157	168	- 6,5 %
% du CA	13,3 %	11,8 %	+ 1,5 pt
Cash-flow opérationnel*	109	381	- 272

* Cash-flow opérationnel = EBITDA – Résultat sur cession d'actifs opérationnels + Variation de Besoin en Fonds de Roulement – Investissements opérationnels nets.

Le pôle Amont enregistre un chiffre d'affaires de 1 179 millions d'euros contre 1 425 millions d'euros au premier semestre 2003, soit une variation de - 17,3 % (- 15,8 % à données comparables).

Contrairement à 2003 où le chiffre d'affaires était réparti de façon homogène entre le premier et le second semestres, l'année 2004 marque un retour à une saisonnalité plus traditionnelle, soit un deuxième semestre supérieur au premier. Ainsi, la base de comparaison pour les activités *Mines* (- 20,7 % à p.c.c.) et *Enrichissement* (- 17,9 % à p.c.c.) est défavorable sur la période. Les ventes devraient être plus élevées sur la deuxième partie de l'année. Dans le *Combustible* (- 17 % à p.c.c.) qui représente près de 50 % des ventes de la période, le chiffre d'affaires recule en raison d'une légère baisse des volumes.

Le résultat opérationnel s'élève à 157 millions d'euros, soit 13,3 % de marge opérationnelle, contre 168 millions d'euros en 2003, soit 11,8 % de marge opérationnelle. La baisse du chiffre d'affaires, liée à un cadencement différent des livraisons de matière sur 2004, explique la baisse du résultat opérationnel en valeur absolue. Deux autres facteurs raffermissent le taux de marge opérationnelle sur la période :

- Un effet prix positif dans la mine lié à certaines clauses de révision de prix qui prévoient des réajustements en fonction de l'évolution des cours.
- Un effet mix produits positif sur la marge opérationnelle dans le combustible.

Alors que l'EBITDA suit l'évolution du résultat opérationnel sur la période, le cash-flow opérationnel⁽¹⁾ du pôle est en recul, à 109 millions d'euros, contre 381 millions d'euros au premier semestre 2003.

Contrairement à 2003, la variation de BFR est négative sur le premier semestre 2004, le premier semestre 2003 avait connu un destockage important d'uranium pour compenser l'arrêt de production de trois mois de la mine de McArthur au Canada, touchée par une inondation. Ces stocks ont été reconstitués sur le début de l'année 2004. Par ailleurs, le premier semestre 2003 avait enregistré d'importantes avances clients, phénomène non récurrent en 2004.

Enfin, les investissements opérationnels sont en nette progression de période à période. Des efforts supplémentaires ont été réalisés dans le domaine minier, en vue de l'augmentation des capacités de production du groupe, et dans le combustible afin d'améliorer l'outil industriel.

3.1.2. Evolution de l'activité

Dans l'activité des *Mines*, le premier semestre 2004 est en premier lieu marqué par la sécurisation des ressources d'uranium :

- Le 28 avril 2004, AREVA et Kazatomprom ont signé un accord portant sur le lancement de la phase industrielle d'un projet commun de production d'uranium au Kazakhstan. Cet accord permet le lancement du projet de développement Katco avec un début de production prévu pour 2006. L'investissement total représente 90 millions de dollars. Après trois ans d'exploitation réussie d'une usine pilote de production d'uranium sur le gisement de Muyunkum, dans le sud du Kazakhstan, leur société commune, Katco (AREVA 51 % - Kazatomprom 49 %) va désormais travailler aux études d'ingénierie détaillée puis à la construction des installations du site de production. Les premières productions industrielles sont prévues fin 2005 avec une montée progressive vers une capacité de 1 500 tonnes par an. AREVA assurera dans un premier temps la commercialisation de la totalité des quantités produites.
- Dans le domaine du HEU⁽²⁾, la signature d'un avenant entre Tenex et le consortium [COGEMA, Cameco, Nukem] a permis de fixer définitivement les quantités d'uranium enlevées et leur prix jusqu'en 2013. La part d'AREVA s'élève à 26 000 tonnes sur la période, soit de l'ordre de 2 600 tonnes par an en moyenne.

(1) Cash-flow opérationnel = EBITDA – Résultat sur cession d'actifs opérationnels + Variation de Besoin en Fonds de Roulement – Investissements opérationnels nets.

(2) HEU : Highly Enriched Uranium – Uranium Hautement Enrichi.

- Au Canada, la Cour d'Appel Fédérale a validé, le 4 juin, le permis d'exploitation de la mine de McClean. La cour d'appel fédérale a unanimement reconnu la validité du permis d'exploitation du site minier de McClean et débouté l'association antinucléaire Inter Church Uranium Committee Educational Co-operative (ICUCEC). L'association avait obtenu l'annulation de ce permis en première instance. ICUCEC a fait appel de la décision de la cour d'appel fédérale du Canada.

La tendance des indicateurs de prix long terme et court terme du concentré d'uranium est restée à la hausse sur la période. A fin juin 2004, ces indicateurs s'établissaient à près de 20 \$ / livre d'U3O8, contre 14 \$ à fin décembre 2003, soit une hausse de 38 %. Le groupe ne profite de ces prix favorables du marché que sur les contrats signés depuis le début de l'année. Ces derniers n'auront un impact que très progressif sur les résultats.

Le premier semestre a également permis de signer un contrat global avec la compagnie d'électricité finlandaise Teollisuuden Voima Oy (TVO). Ce contrat, d'une valeur de 100 millions d'euros, couvre la fourniture de l'uranium et des services de transformation nécessaires à la fabrication du combustible nucléaire du futur réacteur EPR "Olkiluoto 3". Il mobilisera les business units *Mines*, *Chimie* et *Enrichissement* du groupe : il couvre la production du concentré d'uranium, les opérations de conversion chimique et les services d'enrichissement pour le premier cœur de réacteur EPR et les deux recharges suivantes. Les livraisons s'étaleront sur une période allant de 2007 à 2010.

Dans le domaine du *Combustible*, les travaux de construction des installations nécessaires pour la fabrication des pastilles à base de HEU⁽¹⁾ dilué aux Etats-Unis (projet BLEU) se poursuivent activement. La fabrication des premières pastilles est prévue en fin d'année 2004 et la livraison des assemblages de combustible correspondants à l'électricien TVA (Tennessee Valley Authority) début 2005. Au plan commercial, un contrat a été signé pour la fourniture de six recharges de combustible REB⁽²⁾ pour la centrale de Susquehanna aux Etats-Unis.

3.2. Pôle Réacteurs & Services

3.2.1. Performance économique

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	Variation
Chiffre d'affaires	959	990	- 3,1 %
EBITDA	53	70	- 24,3 %
% du CA	5,5 %	7,1 %	- 1,6 pt
Résultat opérationnel	16	57	- 71,9 %
% du CA	1,7 %	5,8 %	- 4,1 pts
Cash-flow opérationnel	113	134	- 21

Le pôle **Réacteurs et Services** génère un chiffre d'affaires en recul de 3,1 % (hausse de + 1 % à p.c.c.), à 959 millions d'euros, contre 990 millions au premier semestre 2003.

Dans l'activité *Réacteurs* (- 8,1 % à p.c.c.), les nouveaux projets, et en particulier le projet de construction d'un troisième réacteur sur le site d'Olkiluoto en Finlande, ont généré au premier semestre 2004 un chiffre d'affaires encore limité. En regard, le chiffre d'affaires du premier semestre 2003 avait été marqué par la facturation de boni relatifs aux contrats de construction des dernières centrales livrées par le groupe : Angra 2 au Brésil, Civaux en France, et Ling Ao 2 en Chine. Les *Services* aux réacteurs (- 6,4 % à p.c.c.) ont connu un volume d'activité plus faible, les arrêts de tranches ayant été moins nombreux qu'au premier semestre 2003, en particulier aux Etats-Unis. Les fournitures d'*Equipements* lourds (+ 17,1 % à p.c.c.) sont restées soutenues par la demande américaine, où les programmes de remplacement de gros composants sont en cours.

Le résultat opérationnel s'élève à 16 millions d'euros contre 57 millions d'euros sur la même période 2003. Cette évolution résulte essentiellement des boni non récurrents facturés au premier semestre 2003, et du faible niveau d'activité dans les services sur le premier semestre 2004 par rapport au premier semestre 2003. Le groupe anticipe cependant un niveau d'activité supérieur dans les services au second semestre 2004, lors duquel de nombreuses campagnes d'arrêt de tranche sont programmées. Par ailleurs, le groupe avait constitué des provisions au second semestre 2003 dans le cadre d'un contrat de services en Ukraine. Les négociations menées en 2003 avec le client avait abouti à une répartition des surcoûts et à un avenant au contrat initial. Suite aux expertises menées au cours du premier semestre 2004, il est apparu qu'une modification sensible du procédé à mettre en œuvre était nécessaire. Des négociations sont en cours pour définir les modifications à apporter au contrat. Aucune provision n'a été enregistrée sur le premier semestre 2004.

(1) HEU : Highly Enriched Uranium – Uranium Hautement Enrichi.

(2) REB : Réacteur à Eau Bouillante.

L'EBITDA est globalement impacté pour les mêmes raisons. Toutefois, la maîtrise du besoin en fonds de roulement et la réception d'avances sur les projets d'ingénierie permettent de limiter l'érosion du cash-flow opérationnel, qui s'établit à 113 millions d'euros, légèrement en retrait par rapport à celui du premier semestre 2003, qui s'élevait à 134 millions d'euros.

3.2.2. Evolution de l'activité

Dans le domaine des *Réacteurs*, le contrat de construction de la centrale EPR clé en mains "Oliukuoto 3" est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Par ailleurs, le gouvernement français s'est prononcé le 15 avril 2004 en faveur d'un démonstrateur EPR en France.

Le premier semestre a également été marqué par la signature avec les autorités chinoises, le 11 juin 2004, de deux accords d'intention portant sur la technologie des réacteurs nucléaires à construire en Chine :

- Un accord d'intention a été signé avec M. Wang Yumin, président de la compagnie électrique China Guangdong Nuclear Power Company (CGNPC). AREVA, au travers de sa filiale commune avec Siemens, Framatome ANP, apportera son expertise et son assistance à la réalisation de la phase 2 de la centrale de Ling Ao 2 (province du Guangdong) : deux nouveaux réacteurs seront construits sur ce site déjà équipé de deux tranches de 1 000 MWe mises en service en 2002 et 2003.
- Un autre accord d'intention a été signé avec M. Kang Rixin, président de la China National Nuclear Corporation (CNNC). Il porte sur l'assistance à la réalisation de deux réacteurs à Qinshan 2 phase 2 (province du Zhejiang).

Ce premier semestre 2004 se caractérise pour les *Equipements* par des réalisations et des succès commerciaux significatifs dans le domaine des remplacements de générateurs de vapeur, de couvercles de cuves, de pressuriseurs et des rénovations des moteurs de pompes :

- Un contrat de remplacement de deux générateurs de vapeur pour la centrale brésilienne d'Angra 1 a été conclu avec Electrobras Termonuclear SA. Dans le cadre de ce contrat, d'un montant de 44 millions d'euros, le groupe réalisera la conception des nouveaux générateurs de vapeur et l'ensemble des approvisionnements. Leur fabrication sera assurée par l'usine de production de composants nucléaires brésilienne Nuclep, avec l'assistance technique de la Business Unit *Equipements*. Les générateurs de vapeur seront livrés au cours de l'automne 2007, pour une installation prévue fin 2007.
- Aux Etats-Unis, l'émergence du marché des pressuriseurs s'est traduite par la commande de deux unités pour les centrales de Sainte-Lucie (Florida Power & Light). Le contrat comprend la conception, la fabrication, la livraison et l'installation du pressuriseur ainsi que le remplacement des systèmes de chauffage. Fabriqués à l'usine de Chalon-Saint-Marcel (Saône-et-Loire), les équipements seront livrés et installés à l'automne 2005. Le groupe assurera également le remplacement du couvercle de cuve lors de l'arrêt de tranche.
- Par ailleurs, le groupe a effectué sa première livraison de générateurs de vapeur aux Etats-Unis en expédiant deux générateurs de vapeur de remplacement destinés à la centrale nucléaire de Prairie Island située dans le Minnesota et opérée par l'électricien Nuclear Management Company. Ces générateurs de vapeur ont été fabriqués par l'usine de Chalon-Saint-Marcel (Saône et Loire). Cette livraison est l'aboutissement du premier contrat de fourniture de générateurs de vapeur de remplacement signé sur le marché américain en 2000. La même usine de Chalon-Saint-Marcel a également livré un couvercle de cuve pour la centrale d'Arkansas.

3.3. Pôle Aval

3.3.1. Performance économique

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	Variation
Chiffre d'affaires	1 004	987	+1,7 %
EBITDA	225	263	- 14,4 %
% du CA	22,4 %	26,6 %	- 4,2 pts
Résultat opérationnel	108	49	+ 120,5 %
% du CA	10,7 %	5,0 %	+ 5,7 pts
Cash-flow opérationnel	588	350	+ 238

Le pôle *Aval* affiche un chiffre d'affaires de 1 004 millions d'euros, en progression de 1,7 % (+ 15,1 % à p.c.c.) par rapport au premier semestre 2003. Cette augmentation de chiffre d'affaires est essentiellement liée à un niveau élevé de production dans le domaine du *Traitement* de combustible nucléaire usé. Cette tendance correspond à un choix de programmation industrielle des opérations, et le volume global devrait rester stable sur l'ensemble de l'année.

Le résultat opérationnel s'élève à 108 millions d'euros sur la période contre 49 millions d'euros sur la même période 2003. Ces résultats reflètent essentiellement l'effet du fort niveau de production dans le *Traitement* au premier semestre. Il résulte également des effets positifs lié à l'arrêt des activités industrielles de l'usine de fabrication de combustible MOX de Cadarache, pour laquelle le groupe a cessé d'enregistrer des dotations aux provisions et aux amortissements en 2004. Enfin, le résultat opérationnel du *Recyclage* avait été impacté au premier semestre 2003 par une harmonisation de méthode concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires à l'avancement.

L'EBITDA ne suit pas une tendance parallèle à celle du résultat opérationnel et s'établit à 225 millions d'euros au premier semestre 2004, contre 263 millions d'euros sur la même période de 2003. L'année 2003 avait bénéficié de facturations de quote-part d'investissements clients relativement supérieures au cours du premier semestre 2003. L'effet de ces facturations n'est pas neutralisé au niveau de l'EBITDA, mais au niveau du résultat opérationnel par des dotations aux amortissements et provisions. La variation de BFR du pôle s'établit à 396 millions d'euros sur la période contre 189 millions d'euros au premier semestre 2003. Comme en 2003, le pôle a bénéficié d'important versements d'avances clients. Celles-ci correspondent notamment aux contrats signés sur la période pour plus de 450 millions d'euros. Comme en 2003, le cash-flow opérationnel du premier semestre 2004 ressort en conséquence à un niveau exceptionnellement élevé, soit 588 millions d'euros contre 350 millions d'euros au premier semestre 2003.

3.3.2. Evolution de l'activité

Dans le pôle *Aval*, le premier semestre 2004 est marqué par la réception de lettres d'intention de commandes de la part de RWE pour le *Traitement-Recyclage* du combustible du réacteur de recherche allemand Kalkar, et de la part d'EPZ (électricien néerlandais) pour le traitement de combustibles usés à l'usine COGEMA de La Hague entre 2009 et 2015. La valeur de ces nouveaux contrats s'établit à 450 millions d'euros.

Le pôle *Aval* a réalisé sur ce premier semestre 2004 la dernière campagne de formation dans le cadre de son contrat d'assistance au démarrage de l'usine JNFL de Rokkasho Mura (Japon). Le groupe continue d'apporter son soutien à ce projet et étudie l'opportunité de poursuivre une coopération avec JNFL pour le démarrage de son usine.

Dans le domaine du *Recyclage*, la montée en puissance de l'usine Melox se poursuit. Il est prévu en 2004 le dépôt de dossiers d'autorisation pour porter la production de Melox jusqu'à 195 tonnes. La limitation de production actuelle est de 145 tonnes. Un contrat a été signé avec un opérateur européen pour la fabrication de combustibles MOX.

A Cadarache, la campagne de fabrication d'assemblages test (EUROFAB) dans le cadre du programme de recyclage du plutonium militaire américain est prévue sur le second semestre. Le plutonium américain est arrivé à l'usine de Cadarache le 8 octobre 2004.

3.4. Pôle Transmission & Distribution

3.4.1. Performance économique

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	Variation
Chiffre d'affaires	1 533	1 439	+ 6,6 %
EBITDA	0	n.d.	-
% du CA	0 %	n.d.	-
Résultat Opérationnel avant restructurations	30	85	- 64,7 %
% du CA	2,0 %	5,9 %	- 3,9 pts
Résultat Opérationnel	30	25	n.s.
% du CA	2,0 %	1,7 %	n.s.
Cash-flow opérationnel	- 45	n.d.	n.d.

Le chiffre d'affaires du pôle Transmission & Distribution ressort à 1 533 millions d'euros, contre 1 439 millions au premier semestre 2003, soit une progression de + 6,6 % (+ 7,4 % à données comparables). La progression en volumes est de l'ordre de 9 % à p.c.c., mais la pression sur les prix s'établit à environ 2 %. La progression des ventes s'est surtout produite au second trimestre, qui affiche une progression de + 23,8 % par rapport au second trimestre de 2003, alors que le premier trimestre 2004 avait marqué un recul de - 7,6 % par rapport au premier trimestre 2003.

La progression du chiffre d'affaires est relativement générale. Elle provient, dans les *Produits*, surtout des ventes d'équipements haute tension. Dans la Business Unit *Systèmes*, un effet de rattrapage a été constaté sur quelques contrats importants, de nouvelles commandes importantes ayant été enregistrées notamment au Maghreb et au Moyen-Orient. La progression des ventes et des prises de commandes est positive mais plus modérée dans l'activité *Automation et Systèmes d'Information* (gestion des réseaux), et l'activité est en léger repli dans les *Services*.

Le résultat opérationnel avant coûts de restructuration est en net repli, à 30 millions d'euros au premier semestre 2004, soit 2 % du chiffre d'affaires, contre 85 millions d'euros au premier semestre de l'an dernier, soit 5,9 % des ventes. Le premier semestre 2003 avait été marqué par des reprises de provisions non récurrentes, pour un montant de 30 millions d'euros, correspondant à deux points de marge opérationnelle. La différence résiduelle entre le premier semestre 2003 et le premier semestre 2004 est liée à une dégradation de la marge brute sur les contrats en portefeuille au début de l'année 2004, les frais hors production restant stable sur la période.

Conformément aux normes comptables françaises, une partie des charges de restructuration de 2004 ne sera pas enregistrée en résultat mais sera affectée à l'écart d'acquisition. Les charges de restructuration s'élèvent pour la période à 23 millions d'euros. Ces charges n'ont pas été comptabilisées dans le compte de résultat mais ont été affectées à l'écart de première consolidation.

Avec un EBITDA nul, impacté notamment par la dégradation de la marge brute, le cash-flow opérationnel est négatif, à - 45 millions d'euros. Il intègre 37 millions de décaissements liés aux restructurations et provisionnés antérieurement au début de l'exercice. Les investissements sont modérés, à 21 millions d'euros. Le BFR se dégrade de 24 millions d'euros sur ce premier semestre 2004, ce qui conduit le groupe à mettre en place des actions correctives pour y remédier.

3.4.2. Evolution de l'activité

Après une revue stratégique du portefeuille d'activités et des performances au sein du pôle, une nouvelle organisation a été mise en place, permettant de reporter la performance réelle des lignes de produits. Cette organisation s'articule désormais autour de quatre Business Units :

- la Business Unit *Produits*, qui regroupe les anciens Business Moyenne Tension et Haute Tension,
- la Business Unit *Systèmes*, qui regroupe les anciens Business Transmission Projects et Electrical Distribution Systems,
- la Business Unit *Automation et Systèmes d'information*, qui conserve son ancien périmètre EAI,
- la Business Unit *Service*, qui regroupe l'ancien Business Service et l'organisation commerciale et pays.

Au cours du premier semestre 2004, le pôle **Transmission & Distribution** s'est renforcé en Chine en inaugurant deux nouvelles usines à Suzhou, dans la province de Jiangsu. Ces nouvelles unités, qui bénéficient des derniers procédés industriels développés dans les sites européens du groupe, sont destinées à la production d'équipements de haute tension et de moyenne tension pour la zone Asie. Elles emploient 400 salariés. Ces usines font partie de deux joint-ventures créées et détenues majoritairement par AREVA aux côtés de Suzhou Chuang Yuan Group.

Sur le plan commercial, le premier semestre est marqué par d'importants contrats. En particulier :

- Un contrat clé en mains de 124 millions d'euros a été signé à Dubaï avec la compagnie locale Dewa (Dubai Electricity and Water Authority). Il s'agit du plus grand contrat jamais remporté dans la région du golfe Persique pour la construction de deux sous-stations haute tension clé en mains. Dans le cadre de ce contrat, AREVA T&D fournira, installera et mettra en service deux sous-stations 400/132 kV. Les sous-stations seront situées à Jebel Ali Free Zone (Jafza) et à Bukadra, dans l'Emirat de Dubaï.
- Un contrat clé en mains de 33 millions d'euros avec Aluar Aluminio Argentino, premier producteur d'aluminium argentin, pour la conception et l'installation d'un nouveau système d'alimentation électrique dans la fonderie de Puerto Madryn en Patagonie. Aux termes de ce contrat, le pôle Transmission & Distribution d'AREVA modernisera deux des trois séries de cuves d'électrolyse de la fonderie. Les huit groupes de conversion "50 kA, 900 V" existants seront notamment remplacés par huit nouveaux groupes "74 kA, 1 000 V" et un nouveau système d'alimentation électrique avec tout l'équipement nécessaire sera installé.

3.5. Pôle Connectique

3.5.1. Performance économique

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	Variation
Chiffre d'affaires	653	689	- 5,3 %
EBITDA	60	- 9	+ 69
En % du chiffre d'affaires	9,2 %	- 1,3 %	+ 10,5 pts
Résultat opérationnel	+ 45	- 63	+ 108
% du CA	+ 6,9 %	- 9,1 %	+ 16 pts
Cash-flow opérationnel	22	- 43	+ 65

Le chiffre d'affaires de la Connectique ressort à 653 millions d'euros au premier semestre 2004, en recul de 5,3% par rapport aux 689 millions d'euros du premier semestre 2003. A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires progresse de + 8,6 %. Toutes les activités sont en progression.

L'activité *Communication, Data, Consumer* enregistre une croissance à taux de change et à périmètre constants de 8,7 % au premier semestre 2004 (- 4,3 % en données publiées). L'activité *Automobile* enregistre une croissance de + 5,8 % à périmètre et taux de change constants (+ 1,7 % en données publiées). La Business Unit *Electrical Power Interconnect* se redresse par rapport à 2003 qui avait été une année en forte baisse. La progression des ventes, à périmètre et change constants, est de 5,4 % par rapport au premier semestre 2003, avec une croissance dans l'ensemble des régions.

Pour la première fois depuis le premier semestre 2001, la connectique dégage un résultat opérationnel positif de 45 millions d'euros, soit 6,9 % de marge, contre - 63 millions sur la même période 2003. Cette évolution est marquée par :

- l'effet lié à l'accroissement des volumes sur la période (+ 32 millions d'euros) et les effets positifs des restructurations engagées (+ 46 millions d'euros) ;
- une diminution des charges de restructuration de 42 millions d'euros ;
- un élément non récurrent lié à la résolution favorable d'un litige en propriété intellectuelle (+ 13 millions d'euros).

Hors élément non récurrent, la marge opérationnelle du pôle Connectique ressort donc à 4,9 % au premier semestre 2004.

Le cash-flow opérationnel est également positif est s'établit à 22 millions d'euros, contre - 43 millions au premier semestre 2003. Il intègre 35 millions d'euros de dépenses de restructuration. L'EBITDA profite de la croissance organique du chiffre d'affaires, pour s'établir à 60 millions d'euros, contre - 9 millions d'euros au premier semestre 2003. Le BFR reste maîtrisé, et sa variation est limitée à - 6 millions d'euros. Les investissements sont en revanche en progression, liée en particulier à l'ouverture fin mars 2004 d'une seconde usine de *Microconnexion*, localisée à Singapour et devant permettre de tirer parti de l'accroissement de la demande asiatique, et notamment japonaise, dans les domaines bancaire et médical.

3.5.2. Evolution de l'activité

Dans les *Communication Data Consumer*, la demande a été ferme, en particulier en Europe et en Amérique sur la téléphonie mobile et l'ADSL. Les nouveaux produits ont représenté près de 50 % des ventes sur ce semestre ce qui valide la politique de maintien des efforts de R&D durant la période de restructuration du pôle Connectique.

Le marché automobile est, lui, atone en Europe et aux Etats-Unis. Dans les zones en croissance, ce sont plutôt les constructeurs asiatiques, chez qui le groupe est moins présent, qui prennent des parts de marché. La quantité de connecteurs par voiture continue d'augmenter de quelques pourcents par an. Globalement, le marché de la connectique automobile est donc en légère croissance au premier semestre 2004. La Business Unit *Automobile* s'est implantée chez de nouveaux clients –comme General Motors– et a introduit de nouveaux produits chez Daimler et BMW.

Le marché de l'*Electrical Power Interconnect* reste stable en Europe et aux Etats-Unis, où le groupe est très implanté. La baisse du chiffre d'affaires constatée sur les derniers trimestres semble néanmoins enrayée.

Le retour à la croissance observé au quatrième trimestre 2003 s'est donc confirmé début 2004. Toutefois, la tendance qui se dessine à la fin du deuxième trimestre 2004 est celle d'une pause sur les différents marchés, avec un ratio "book-to-bill" à l'équilibre.

4. Flux de trésorerie

4.1. Tableau des flux de trésorerie résumé

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	Variation S104/S103
EBITDA	553	558	- 5
% du CA	10,4 %	13,5 %	- 3,1 pts
Résultat sur cession d'actifs opérationnels	4	6	-
Variation de BFR	353	471	- 118
Investissements opérationnels nets	- 204	- 226	+ 22
Cash-flow opérationnel	706	809	- 103
Acquisition de T&D	- 805*	-	- 805
Dividendes versés	- 276	- 295	+ 19
Autres flux	+33	+13	+ 20
Variation de trésorerie nette	- 342	526	- 868
Trésorerie nette**	894 (30/06/2004)	1 236 (31/12/2003)	- 342

* Soit 930 millions d'euros, moins 125 millions d'euros de trésorerie T&D.

** Disponibilités + Valeurs Mobilières de Placement + comptes courants financiers actifs – dettes financières.

4.2. Flux de trésorerie disponible

L'EBITDA du groupe est stable sur la période et s'établit à 553 millions d'euros, contre 558 millions d'euros au premier semestre 2003. Le BFR reste très largement négatif, à -1 123 millions d'euros au 30 juin 2004. Sur la période, la variation de BFR s'établit à 353 millions d'euros, et résulte essentiellement de la réception d'avances clients dans les activités nucléaires (pôle Aval). Les investissements opérationnels nets sont relativement stables, à 204 millions d'euros, contre 226 millions d'euros au premier semestre 2003.

Le flux de trésorerie généré par les métiers (cash-flow opérationnel⁽¹⁾) s'élève à 706 millions d'euros, contre 809 millions d'euros au premier semestre 2003, qui correspondait à un niveau particulièrement et conjoncturellement élevé.

	EBITDA		Δ BFR opérationnel		Investissements opérationnels nets		Cash-flow opérationnel	
	S1 04	S1 03	S1 04	S1 03	S1 04	S1 03	S1 04	S1 03
Nucléaire	519	581	430	462	- 140	- 179	+ 810	+ 864
T&D	0	n.d.	- 24	n.d.	- 21	n.d.	- 45	n.d.
Sout-total Energie	519	581	406	462	- 161	- 179	+ 764	+ 864
Connectique	59	- 9	- 6	- 11	- 31	- 23	+ 22	- 43
Autres	- 26	- 13	- 48	20	- 6	- 19	- 80	- 12
Total groupe	553	558	353	471	- 198	- 221	+ 706	+ 809

- Le cash-flow opérationnel du Nucléaire ressort à 810 millions d'euros, contre 864 millions d'euros au premier semestre 2003. Cette évolution traduit une baisse par rapport à 2003 qui avait connu d'importants déstockages de minerai d'uranium, diminuant ainsi les besoins en fonds de roulement (BFR). Ce niveau reste toutefois élevé car le pôle Aval a bénéficié sur la période d'importantes avances clients. Le niveau de cash-flow opérationnel dégagé sur le premier semestre 2004, comme celui du premier semestre 2003, est atypique et ne permet pas d'estimer le niveau annuel.
- Le pôle Transmission & Distribution a consommé 45 millions d'euros de trésorerie au premier semestre 2004 intégrant les décaissements des restructurations provisionnées en 2003.
- Sur la période, la Connectique dégage un cash-flow opérationnel positif, à 22 millions d'euros, contre - 43 millions d'euros sur le premier semestre 2003.

4.3. Investissement financier

L'acquisition des activités Transmission & Distribution en janvier 2004 a donné lieu à un flux net de trésorerie de - 805 millions d'euros.

(1) Cash-flow opérationnel = EBITDA – Résultat sur cession d'actifs opérationnels + Variation de Besoin en Fonds de Roulement – Investissements opérationnels nets.

Le groupe indique que le closing de l'opération d'acquisition des activités de Transmission & Distribution auprès du groupe Alstom a été signé le 9 janvier 2004 pour une valeur d'entreprise de 950 millions d'euros, assortie d'une clause d'ajustement liée au calcul de la "Net Financial Debt". Cette clause d'ajustement porte essentiellement sur les éléments du besoin en fonds de roulement et sur la dette nette financière au 31 décembre 2003.

En termes de trésorerie, l'impact au premier semestre est de 805 millions d'euros, qui est le solde entre le cash payé à Alstom au 30 juin 2004, soit 930 millions d'euros, et les liquidités ou équivalent du bilan d'ouverture, soit 125 millions d'euros. Le solde du paiement interviendra dès lors que les parties auront abouti à un accord sur le prix définitif.

4.4. Flux hors exploitation et financier

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2003, décaissés au premier semestre 2004, se sont élevés à 276 millions d'euros. 220 millions d'euros ont été versés aux actionnaires d'AREVA et 56 millions d'euros ont été versés aux minoritaires, notamment Siemens, actionnaire à 34 % de Framatome ANP.

4.5. Trésorerie de clôture

Le flux de trésorerie disponible généré par le groupe au premier semestre s'élève en conséquence à 463 millions d'euros, hors acquisition des activités de Transmission & Distribution, contre 526 millions d'euros au premier semestre 2003. Après prise en compte du décaissement relatif à l'acquisition des activités de Transmission & Distribution, l'évolution de la trésorerie nette par rapport au 31 décembre 2003 est de - 342 millions d'euros.

Compte tenu d'une trésorerie nette de 1 236 millions d'euros à l'ouverture⁽¹⁾ de l'exercice, le niveau de trésorerie nette à la clôture ressort à 894 millions d'euros.

L'appréciation du niveau de trésorerie nette "économique" est présentée au paragraphe 5.5.

5. Eléments bilanciaux

5.1. Bilan simplifié

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2004	31/12/2003	31/12/2003 R*
ACTIF			
Actifs immobilisés	19 813	19 094	20 020
<i>Ecart d'acquisition</i>	1 641	1 265	1 694
<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	4 417	3 929	4 396
<i>Actifs démantèlement</i>	9 086	9 109	9 109
<i>Actifs financiers dédiés</i>	2 284	2 234	2 234
<i>Titres mis en équivalence</i>	1 486	1 492	1 492
<i>Autres immobilisations financières</i>	899	1 065	1 094
BFR	(1 121)	(1 051)	(681)
Trésorerie nette	894	1 236	431
Total	19 586	19 279	19 770
PASSIF			
Capitaux propres	4 162	4 113	4 113
TSDI	0	215	215
Minoritaires	979	959	976
Provisions démantèlement	12 368	12 316	12 316
Autres provisions	2 077	1 676	2 150
Total	19 586	19 279	19 770

(1) Disponibilités + Valeurs Mobilières de Placement + comptes courants financiers actifs – dettes financières.

5.2. Actifs immobilisés

Les écarts d'acquisition nets s'élèvent au 30 juin 2004 à 1 641 millions d'euros, contre 1 265 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2003. Cette augmentation résulte essentiellement de l'intégration des activités T&D, dont l'écart de première consolidation se monte à 429 millions d'euros. Cet écart a été calculé sur la base du prix d'acquisition provisoire ainsi qu'il est expliqué au § 4.3. Cet écart de première consolidation sera ajusté en fonction du prix définitif.

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes passent de 3 929 millions d'euros au 31 décembre 2003 à 4 417 millions d'euros au 30 juin 2004. Cette évolution résulte essentiellement de l'intégration de T&D dans le périmètre du groupe, qui contribue pour près de 470 millions d'euros aux immobilisations nettes du groupe.

Les titres mis en équivalence ne varient pas de façon significative par rapport à la clôture de l'exercice 2003.

Les autres immobilisations financières, hors actifs financiers dédiés au démantèlement, passent de 1 065 millions d'euros au 31 décembre 2003 à 899 millions d'euros au 30 juin 2004. Cette baisse est consécutive à la consolidation, depuis le 1^{er} janvier 2004, de la société d'investissement détentrice du TSDI⁽¹⁾. Cette consolidation a pour effet d'éliminer du bilan consolidé du groupe le montant du TSDI au passif (215 millions d'euros) et le montant du dépôt de garantie à l'actif (180 millions d'euros) précédemment comptabilisé en "autres immobilisations financières".

5.3. Actifs et provisions de démantèlement et de RCD (Reprise et Conditionnement des Déchets)

L'évolution de la situation bilancielle entre le 31 décembre 2003 et le 30 juin 2004 concernant les actifs et passifs de démantèlement et RCD⁽²⁾ se résume au tableau suivant :

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2004	31/12/2003
ACTIF		
Actifs de démantèlement et RCD	9 086	9 109
- Quote-part AREVA (restant à amortir)	1 084	1 118
- Quote-part des tiers	8 002	7 991
Portefeuille financier dédié		
- Valeur comptable	2 284	2 234
- Valeur de marché nette d'IS	2 320	2 221
PASSIF		
Provisions de démantèlement et RCD	12 365	12 316
- Provisions liées à AREVA	4 328	4 325
- Provisions liées aux tiers	8 037	7 991

La nature des engagements et la détermination de la provision sont présentées dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'augmentation de 49 millions d'euros des provisions de démantèlement, qui passe de 12 316 millions d'euros au 31 décembre 2003 à 12 365 millions d'euros au 30 juin 2004 est essentiellement liée à la prise en compte de l'inflation.

Le portefeuille financier dédié constitué à l'actif a dégagé un rendement de + 6,9 % sur le premier semestre 2004, et de + 28,6 % sur un an glissant. Cette performance est supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Europe, qui a progressé respectivement de + 6,8 et + 21,6 % sur les mêmes périodes. Compte tenu de l'échéancier prévisionnel, conservatif, des dépenses de démantèlement, l'exigence de rendement net d'impôts et d'inflation du portefeuille de couverture est de 3,3 % par an.

Sur la question du démantèlement, les négociations entre AREVA, EDF et le CEA sont toujours en cours. Au regard du caractère global de l'ensemble de ces négociations et du fait qu'elles ne sont pas à ce stade conclusives, AREVA a maintenu dans les comptes annuels au 30 juin 2004 les modalités d'évaluation des provisions constituées au 31 décembre 2003.

(1) Cf. note 11 de l'Annexe aux comptes consolidés.

(2) Reprise et Conditionnement des Déchets.

5.4. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement du groupe est structurellement négatif, compte tenu de l'importance des avances clients principalement liées aux activités long terme du pôle Aval.

Le besoin en fonds de roulement du groupe s'établissait ainsi au 31 décembre 2003 à - 1 051 millions d'euros. Retraité de l'intégration des activités de Transmission & Distribution, dont le BFR était à l'ouverture de l'exercice de + 370 millions d'euros, le BFR du groupe dans son nouveau périmètre s'établissait à l'ouverture de la période à - 681 millions d'euros. Au cours du premier semestre 2004, la variation de BFR opérationnel s'est établie à - 353 millions, et la variation de BFR non opérationnel à - 87 millions d'euros. *In fine*, le BFR du groupe reste relativement stable et s'établit au 30 juin 2004 à - 1 121 millions d'euros.

5.5. Trésorerie nette

Au 30 juin 2004, le groupe dispose d'une trésorerie nette ⁽¹⁾ de 894 millions d'euros, contre 1 236 millions d'euros au 31 décembre 2003. La variation de trésorerie est présentée en détail aux paragraphes 4.2 à 4.5.

Pour apprécier la trésorerie nette du groupe d'un point de vue économique, il convient de prendre en compte les éléments suivants :

- La trésorerie nette présentée intègre 3 millions d'euros de provisions pour dépréciation sur les valeurs mobilières de placement, qu'il convient de réintégrer avant de valoriser ces VMP à leur valeur de marché.
- Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur historique. Les plus-values latentes nettes d'impôts, calculées sur la base des valeurs de marché, s'élèvent au 30 juin 2004 à 145 millions d'euros.

Il ressort que la trésorerie nette dite "économique" du groupe s'établit au 30 juin 2004 à 1 042 ⁽²⁾ millions d'euros.

5.6. Capitaux propres

Les capitaux propres passent de 4 113 millions d'euros au 31 décembre 2003 à 4 162 millions d'euros au 30 juin 2004. Cette augmentation reflète essentiellement la combinaison du résultat net constaté au premier semestre 2004 et le paiement des dividendes versés au titre de l'exercice 2003.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, en application de la loi de sécurité financière, la société d'investissement détentrice du TSDI ⁽³⁾, précédemment assimilé à des fonds propres par le groupe, et du dépôt de garantie correspondant constitué à l'actif, est consolidée dans les comptes d'AREVA. Cette consolidation a pour effet d'éliminer du bilan consolidé du groupe le montant du TSDI au passif, soit 215 millions d'euros au 31 décembre 2003, et le montant du dépôt de garantie à l'actif, soit 180 millions d'euros au 31 décembre 2003. Le solde net au 1^{er} janvier 2004, soit 36 millions d'euro, a été inscrit en dettes financières.

5.7. Provisions hors démantèlement

Les provisions hors démantèlement sont en augmentation de 400 millions d'euros, à 2 077 millions d'euros, contre 1 676 millions d'euros au 31 décembre 2003. Cette évolution résulte essentiellement de l'intégration des activités de Transmission & Distribution, qui impacte notamment les postes de provisions pour risques (en hausse de + 119 millions d'euros), les provisions pour restructurations (en augmentation de + 28 millions d'euros), et les provisions pour pensions (en progression de + 241 millions d'euros).

6. Passage aux normes IFRS

Le comité de projet mis en place en 2003 afin de préparer le passage aux normes IFRS a poursuivi ses travaux en 2004.

Le groupe n'a pas identifié de divergences importantes entre les principes et méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation définies par les normes IFRS et les principes et méthodes actuellement suivis par le groupe, autres que celles mentionnées dans le paragraphe 5.1.9 du rapport annuel 2003 :

- Divergences relatives au traitement des provisions pour démantèlement des installations, reprise et conditionnement des déchets et des actifs de démantèlement qui en sont la contrepartie. Ces éléments feront l'objet d'une actualisation

(1) Disponibilités + Valeurs Mobilières de Placement + comptes courants financiers actifs – dettes financières (cf. note 14 de l'Annexe aux comptes consolidés).

(2) Soit $894 + 3 + 145 = 1\,042$ millions d'euros.

(3) Titres Subordonnés à Durée Indéterminée.

financière sur la base du calendrier prévisionnel des opérations de démantèlement et reprise de déchets, ce qui aura pour effet d'en réduire substantiellement le montant. Les incidences suivantes en sont attendues sur le compte de résultat :

- réduction de la charge d'amortissement de l'actif de démantèlement constatée en résultat opérationnel, qui sera calculée sur une base minorée ;
 - comptabilisation d'une charge financière correspondant à la désactualisation de la provision.
- Divergences relatives au traitement des engagements de retraite et avantages assimilés : dans le cadre des options ouvertes par la norme IFRS1 pour la première application des IFRS, le groupe comptabilisera les écarts actuariels reconnus sur les retraites et assimilés en complément de la provision existante, par contrepartie des capitaux propres. Les incidences suivantes en sont attendues sur le compte de résultat :
 - réduction de la charge annuelle de dotation aux provisions pour retraites ;
 - par ailleurs, les éléments financiers de la charge annuelle au titre des retraites et avantages assimilés (désactualisation de la provision, nette du rendement des actifs des régimes de retraite) seront présentés en résultat financier.
 - Divergences relatives au traitement des écarts d'acquisition : les écarts d'acquisition ne seront plus amortis et devront faire l'objet d'un test de valeur pratiqué au moins une fois par an et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur sera constaté.

Le groupe confirme d'autre part qu'il a retenu les options suivantes pour la première application des IFRS :

- Les opérations de regroupements d'entreprises antérieures au 1^{er} janvier 2004 ne seront pas retraitées, conformément à l'option ouverte par la norme IFRS1.
- La norme IAS 39 relative aux instruments financiers sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2005 mais ne sera pas appliquée aux données comparatives de l'année 2004.
- Un comité de projet spécifique a été constitué afin d'évaluer les incidences de cette norme sur les états financiers du Groupe AREVA et sur ses systèmes d'information financiers ; il poursuit ses travaux au cours du second semestre 2004.

Les ajustements sur les capitaux propres et rubriques associées du bilan au 1^{er} janvier 2004 résultant de l'application des normes IFRS à cette date sont actuellement en cours de revue par les commissaires aux comptes. Le groupe confirme qu'il devrait être en mesure de communiquer les principaux impacts chiffrés au 1^{er} janvier 2004 du passage aux IFRS lors de la publication de ses comptes annuels 2004.

7. Evénements postérieurs à la clôture

Le 24 août 2004, EDF et AREVA ont signé le contrat formalisant le protocole d'accord conclu le 30 août 2001 entre les deux groupes, et relatif au traitement par AREVA de 5 250 tonnes de combustibles nucléaires usés issus des centrales d'EDF sur la période 2001-2007. Ce contrat est d'un montant de 4 milliards d'euros.

Le 6 octobre 2004, la Commission européenne a autorisé la création d'une entreprise commune entre le groupe nucléaire français AREVA et Urenco, une entreprise fondée par les gouvernements du Royaume-Uni, de l'Allemagne et des Pays-Bas. La Commission a pu autoriser l'opération après avoir reçu des garanties qu'AREVA et Urenco se comporteraient de façon indépendante, notamment pour décider de leurs capacités futures, et que l'Agence d'approvisionnement d'Euratom accroîtrait ses moyens de contrôle. Dans le cadre de l'opération envisagée, AREVA acquiert le contrôle d'Enrichment Technology Company (ETC), qui est spécialisée dans la conception et la fabrication de centrifugeuses. Les centrifugeuses constituent une technologie qui offre des avantages significatifs sur la technologie plus ancienne de diffusion gazeuse, actuellement utilisée par AREVA. À l'avenir, ETC, qui était antérieurement contrôlée exclusivement par Urenco, approvisionnera ses deux sociétés mères et les tiers. AREVA et Urenco demeureront cependant concurrents sur le marché en aval de l'uranium enrichi.

8. Comptes consolidés

8.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés – Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2004

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L. 232-7 du code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société AREVA relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les trois points suivants :

- la note 1 de l'annexe qui mentionne la non consolidation des OPCVM dédiés,
- la note 2 de l'annexe qui mentionne le caractère provisoire des calculs liés à l'intégration de T&D portant sur le bilan d'ouverture et le prix d'acquisition,
- la note 13 de l'annexe qui mentionne l'incertitude liée aux coûts de fin de cycle et à la finalisation des négociations globales avec EDF et le CEA.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris, le 29 septembre 2004

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU / Pascal Colin, Jean-Paul Picard
MAZARS & GUERARD / Thierry Blanchetier, Michel Rosse
RSM SALUSTRO REYDEL / Denis Marangé, Hubert Luneau

8.2. Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Notes en annexe	S1 2004	S1 2003	Exercice 2003
CHIFFRE D'AFFAIRES		5 339	4 137	8 255
Coût des produits et services vendus		(3 988)	(3 150)	(6 138)
MARGE BRUTE		1 351	987	2 117
Frais de recherche et développement		(184)	(141)	(285)
Frais commerciaux		(294)	(169)	(352)
Frais généraux et administratifs		(399)	(278)	(587)
Autres charges et produits opérationnels	3	(148)	(237)	(551)
RESULTAT OPERATIONNEL*		327	161	342
Résultat financier	5	104	6	334
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		431	167	676
Résultat exceptionnel	6	2	81	135
Impôts sur les résultats	7	(107)	(107)	(184)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		326	141	627
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	10	44	18	20
RESULTAT NET AVANT AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION		370	159	647
Amortissements des écarts d'acquisition	8	(76)	(55)	(174)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		294	103	473
Intérêts minoritaires		(51)	(48)	(84)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		243	55	389
Nombre moyen d'actions		35 442 701	35 442 701	35 422 701
Résultat net par action		6,86	1,56	10,97
Résultat net par action dilué		6,86	1,56	10,97

* Résultat d'exploitation.

8.3. Bilan consolidé

Actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes en annexe	30/06/2004	31/12/2003
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition nets	8	1 641	1 265
Immobilisations incorporelles nettes		658	482
Actifs de démantèlement	9	9 086	9 109
Immobilisations corporelles nettes		3 759	3 447
Titres mis en équivalence	10	1 486	1 492
Autres immobilisations financières	11	3 183	3 299
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		19 813	19 094
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours		2 293	1 619
Clients et comptes rattachés		3 208	2 234
Autres créances		1 597	1 208
Trésorerie et valeurs mobilières de placement	12	1 842	2 036
TOTAL ACTIF CIRCULANT		8 940	7 097
TOTAL DE L'ACTIF		28 753	26 191

Passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes en annexe	30/06/2004	31/12/2003
Capital		1 347	1 347
Primes et réserves consolidées		2 578	2 414
Réserve de conversion		(6)	(37)
Résultat net de l'exercice – Part du groupe		243	389
TOTAL CAPITAUX PROPRES		4 162	4 113
AUTRES FONDS PROPRES			215
INTERETS MINORITAIRES		979	959
Pensions et avantages assimilés		850	609
Provisions pour risques et charges	13	13 593	13 383
Dettes financières	14	948	800
Avances et acomptes		4 431	3 615
Fournisseurs et comptes rattachés		1 403	1 009
Autres dettes d'exploitation		2 387	1 488
TOTAL DU PASSIF		28 753	26 191

8.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003	Exercice 2003
FLUX D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	243	55	389
Intérêts minoritaires	51	48	84
Résultat net de l'ensemble	294	103	473
Perte (profit) des sociétés en équivalence net des dividendes reçus	(17)	12	9
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	292	470	721
Dotation nette aux amortissements d'écart d'acquisition	76		176
Dotation nette aux provisions	(91)	(17)	(65)
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de placement	(35)	(63)	(494)
Autres éléments sans effet de trésorerie	3	(10)	19
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	521	495	839
Variation du besoin en fonds de roulement */**	423	453	379
TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	944	947	1 218
FLUX D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(218)	(180)	(365)
Acquisition d'immobilisations financières et incidence des variations de périmètre	(844)	(117)	(277)
Variation des avances clients finançant les investissements**	-	(30)	-
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	15	25	29
Cession d'immobilisations financières	61	201	284
TRESORERIE UTILISEE PAR DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(987)	(101)	(329)
FLUX DE FINANCEMENT			
Apports en fonds propres	-	-	-
Dividendes versés	(278)	(295)	(297)
Augmentation (diminution) des dettes*	19	(108)	(1 670)
TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	(259)	(403)	(1 967)
Diminution (augmentation) des titres de placement	24	80	621
Impact des variations de taux de change	(2)	3	(12)
RECLASSEMENT DE LA TRESORERIE			(176)
AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTAL DE LA TRESORERIE	(280)	526	(645)
Trésorerie à l'ouverture	1 355	2 045	2 045
Moins soldes créditeurs bancaires	(71)	(116)	(116)
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 284	1 929	1 929
Trésorerie à la clôture	1 157	2 626	1 367
Reclassement des comptes courants financiers***			(12)
Moins soldes créditeurs bancaires	(152)	(170)	(71)
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 005	2 456	1 284

* Les avances rémunérées des clients sont considérées comme des dettes financières depuis le 31 décembre 2003.

** Les utilisations des avances reçues sur immobilisations, classées en augmentation des investissements au 30 juin 2003, figurent en variation du besoin en fonds de roulement depuis le 31 décembre 2003.

*** Les comptes courants financiers figurent en trésorerie depuis le 31 décembre 2003.

8.5. Variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Nombres d'actions et de certificats d'investissement	Capital	Primes et réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
1^{er} janvier 2003	35 442 701	1 347	2 573	100	4 020	988
Résultat net 2003			389		389	84
Dividendes distribués			(220)		(220)	(77)
Changements de méthode comptable et autres ⁽¹⁾			61	(9)	52	(2)
Ecarts de conversion				(128)	(128)	(34)
31 décembre 2003	35 442 701	1 347	2 803	(37)	4 113	959
Résultat net			243		243	51
Dividendes distribués			(220)		(220)	(60)
Changements de méthode comptable et autres			(4)		(4)	
Variation de périmètre						19
Ecarts de conversion				31	31	10
30 juin 2004	35 442 701	1 347	2 821	(6)	4 162	979

(1) Les autres mouvements correspondent, en 2003, au reclassement du solde d'une dette de précompte antérieurement comptabilisée en autres dettes d'exploitation, cette dette étant devenue sans objet.

8.6. Information sectorielle

Par pôle d'activité

Premier semestre 2004

En millions d'euros (sauf effectifs)	Amont	Réacteurs et services	Aval	Transmission et distribution	Energie	Connectique	Holdings et autres activités et éliminations	Total groupe
Résultats								
Chiffre d'affaires brut	1 225	1 032	1 109	1 533	4 899	653	(213)	5 339
Ventes interpôles	(46)	(73)	(104)	-	(223)	-	223	-
Chiffre d'affaires contributif	1 179	960	1 004	1 533	4 676	653	10	5 339
Résultat opérationnel	157	16	108	30	312	45	(29)	327
% du CA contributif	13,3	1,7	10,8	2	6,7	6,9	n.s.	6,1
Trésorerie								
EBITDA *	241	53	225	0	519	59	(26)	553
% du CA contributif	20,4	5,5	22,4	n.s.	11,1	9,0	n.s.	10,4
Investissements nets	(79)	(27)	(37)	(22)	(165)	(33)	(6)	(204)
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-	3	-	3	1	-	4
Variation de BFR opérationnel**	(53)	87	396	(24)	406	(6)	(47)	353
Cash-flow opérationnel***	109	113	588	(45)	765	21	(80)	706
Autres								
Actifs immobilisés	2 035	517	10 790	940	14 282	729	4 802	19 813
Besoin en fonds de roulement	664	9	(2 313)	401	(1 238)	226	(110)	(1 123)
Effectifs	10 419	13 189	10 594	21 328	55 530	12 524	2 097	70 151

* L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant dotations/reprises sur amortissements et provisions.

** Le besoin en fonds de roulement opérationnel comprend l'ensemble des stocks, créances et dettes directement liés aux opérations.

*** Le cash-flow opérationnel représente le montant des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles. Il comprend l'EBITDA, les investissements corporels et incorporels nets, le résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels et la variation de BFR opérationnel.

Premier semestre 2003

<i>En millions d'euros (sauf effectifs)</i>	Amont	Réacteurs et services	Aval	Nucléaire	Connectique	Holding et autres activités et éliminations	Total groupe
Résultats							
Chiffre d'affaires brut	1 437	1 065	1 085	3 587	689	(140)	4 136
Ventes interpôles	(12)	(75)	(98)	(185)		185	0
Chiffre d'affaires contributif	1 425	990	987	3 402	689	45	4 136
Résultat opérationnel	168	57	49	274	(62)	(51)	161
% du CA	11,7	5,7	4,9	8,0			3,9
Trésorerie							
EBITDA	248	70	263	581	(9)	(14)	558
% du CA contributif	17,4	7	26,6	17			13,5
Investissements nets	(51)	(25)	(104)	(180)	(26)	(19)	(226)
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels	(1)	1,5	1	1,5	2,8	0,8	5,1
Variation de BFR opérationnel	185,3	87,4	189,6	462,3	(11,3)	20,2	471,3
Cash-flow opérationnel	381,1	133,8	349,5	864,4	(43,2)	(12,1)	809,1
Autres							
Actifs immobilisés	2 098	525	11 921	14 544	822	4 447	19 813
Besoin en fonds de roulement	(48)	45	628	625	280	(2 497)	(1 592)
Effectifs	9 851	13 151	10 893	33 895	12 383	2 397	48 675

En 2003, le groupe a procédé, sur le métier énergie, à une réallocation des frais de structure antérieurement classés dans la rubrique "Holding et autres activités" et pouvant être rattachés directement aux pôles de l'énergie.

Premier semestre 2003 (après réallocation des frais de structure de l'énergie)

<i>En millions d'euros (sauf effectifs)</i>	Amont	Réacteurs et services	Aval	Nucléaire	Connectique	Holding et autres activités et éliminations	Total groupe
Résultats							
Chiffre d'affaires brut	1 437	1 065	1 085	3 587	689	(140)	4 136
Ventes interpôles	(12)	(75)	(98)	(185)	-	185	-
Chiffre d'affaires contributif	1 425	990	987	3 402	689	45	4 136
Résultat opérationnel	154	40	56	250	(62)	(27)	161
% du CA	10,8	4,0	5,2	7,3	(9)	n.s.	3,9

Les activités de Duke Engineering & Services acquises en avril 2002 ont généré un chiffre d'affaires sur le premier semestre 2003 de 149 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de la division MAI du groupe FCI jusqu'à sa date de cession en mai 2003 s'est élevé à 40 millions d'euros.

Exercice 2003

<i>En millions d'euros (sauf effectifs)</i>	Amont	Réacteurs et services	Aval	Nucléaire	Connectique	Holding et autres activités et éliminations	Total groupe
Résultats							
Chiffre d'affaires brut	2 707	2 288	2 226	7 221	1 338	(304)	8 255
Ventes interpôles	(24)	(164)	(203)	(391)	0	391	0
Chiffre d'affaires contributif	2 683	2 124	2 023	6 830	1 338	87	8 255
Résultat opérationnel	316	52	155	523	(114)	(67)	342
% du CA	11,8	2,4	7,7	7,7	(8,5)	N.A.	4,1
Trésorerie							
EBITDA	416	86	467	969	25	(57)	937
% du CA contributif	15,5	4,0	23,1	14,2	1,9	N.A.	11,4
Investissements nets	(126)	(67)	(75)	(268)	(62)	(6)	(336)
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		2	7	9	2		11
Variation de BFR opérationnel	49	123	75	247	11	31	289
Cash-flow opérationnel	340	145	473	958	(24)	(33)	902
Autres							
Actifs immobilisés	2 662	693	12 289	15 644	729	2 721	19 094
Besoin en fonds de roulement	682	101	(1 975)	(1 192)	(60)	201	(1 051)
Capitaux employés	2 000	721	282	3 003	1 127	854	4 984
Effectifs	9 719	13 251	10 542	33 512	12 211	2 288	48 011

Les capitaux employés comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles nettes, le besoin en fonds de roulement opérationnel, les avances clients finançant les immobilisations et les provisions pour charges à engager.

Par zone géographique

<i>En millions d'euros</i>	S1 2004					S1 2003	Exercice 2003
	Nucléaire	Connectique	T&D	Autre	Total		
France	1 419	45	140	3	1 607	1 386	3 029
Europe (hors France)	644	240	571	0	1 455	1 000	2 011
Amérique	648	160	210	6	1 024	901	1 795
Asie Pacifique	410	177	300	0	887	810	1 322
Afrique et Moyen-Orient	20	28	308	0	356	33	95
Autres pays	1	2	5	0	8	6	2
Total	3 142	652	1 534	9	5 339	4 136	8 254

9. Annexe aux comptes consolidés

Note 1 - Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels d'AREVA sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables utilisées à la clôture des comptes annuels, en accord avec :

- le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques ;
- la recommandation du Conseil national de la comptabilité 99.R.01, relative aux comptes intermédiaires.

Par rapport aux principes exposés dans le rapport annuel 2003, les éléments suivants ont évolué :

- A compter du 1^{er} janvier 2004, en application de la loi sur la sécurité financière, la société d'investissement détentrice du TSDI et du dépôt de garantie est consolidée dans les comptes d'AREVA. Cette consolidation a pour effet d'éliminer du bilan consolidé du groupe le montant du TSDI classé en autres fonds propres et le montant du dépôt de garantie classé en autres immobilisations financières, le solde net au 1^{er} janvier 2004, soit 36 millions d'euro, étant reclassé en dettes financières.

- Les provisions pour pertes à terminaison, antérieurement classées en autres produits et charges opérationnels, sont désormais classées en coût des ventes (10 millions d'euros sur le premier semestre 2004).

Compte tenu des discussions en cours sur la mise en œuvre de la loi sur la sécurité financière et du CRC 2004-03 modifiant le règlement CRC 99-02, AREVA ne consolide pas les OPCVM dédiés (cf. note 11).

Note 2 - Périmètre

Opérations réalisées en 2004

Acquisition de la branche d'activité Transmission & Distribution d'Alstom

Le Groupe AREVA a signé le 9 janvier 2004 avec le groupe Alstom l'accord d'acquisition définitif des activités Transmission & Distribution, après accord de la Commission européenne et des autorités de la concurrence des pays concernés.

L'activité de T&D, Transmission & Distribution électrique, est une part importante de la chaîne de valeur du secteur de l'énergie électrique, elle se situe entre la génération électrique et les utilisateurs finaux, grandes et petites entreprises et consommateurs intérieurs. Le marché auquel s'adresse T&D commence à la sortie de la centrale électrique et se termine avant le raccordement au réseau du consommateur industriel ou privé. A l'intérieur de ce marché T&D fournit les équipements permettant la transformation de l'énergie électrique : les transformateurs et les équipements de connexion au réseau : disjoncteurs, sectionneurs qui sont souvent rassemblés au sein de "sous-stations". Ces équipements majeurs sont associés à des équipements de mesure, transformateurs de mesure, relais de protection et systèmes d'automatisation de l'exploitation des réseaux et à des équipements de protection des réseaux : parafoudres. T&D ne fournit pas des équipements à faible valeur ajoutée comme les câbles et les pylônes correspondants. L'offre de T&D est complétée par une offre de systèmes de contrôle et d'exploitation de réseaux et par une offre de services à valeur ajoutée aux opérateurs.

Prix d'acquisition

L'acquisition de l'activité Transmission & Distribution (T&D) par AREVA a fait l'objet d'un contrat d'acquisition (SPA) entre Alstom et AREVA en date du 25 septembre 2003 avec une date de closing au 9 janvier 2004.

Le prix d'acquisition de l'activité T&D a été fixé dans le SPA à 950 millions d'euros, valeur d'entreprise soumise à une clause d'ajustement lié au calcul de la "Net Financial Debt". Cet ajustement porte essentiellement sur les éléments du Besoin en Fonds de Roulement et sur le calcul de la dette financière nette au 31 décembre 2003.

Conformément au SPA, Alstom a calculé un prix provisoire de la transaction à 930,3 millions d'euros, fondé sur les éléments rentrant dans le calcul de la Closing Net Financial Debt estimés par ses soins au 31 décembre 2003.

Alstom a proposé à AREVA un projet d'ajustement de prix basé sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003 (les "Closing Accounts" audités par les Commissaires aux Comptes d'Alstom). Des désaccords sur des ajustements de prix prévus par le SPA subsistent entre AREVA et Alstom.

Un certain nombre de points liés à la réalisation de la transaction telle que prévue au SPA sont encore non résolus. Il s'agit en particulier du transfert à AREVA T&D de l'activité T&D (chiffre d'affaires de l'ordre de 100 millions d'euros) inclus dans Alstom Ltd (India) qui n'a pas encore pu avoir lieu. D'autres entités de moindre importance (Pakistan, Egypte, Indonésie) seront transférées au cours du deuxième semestre 2004 à AREVA T&D.

Dans le cadre des opérations de constitution du périmètre de AREVA T&D, Alstom a transféré 49 % des titres d'une société dénommée SPE Mexique. Un contrat de rétrocession de ces titres a été signé entre AREVA T&D et Alstom. Ce contrat comporte des conditions suspensives qui ne sont pas encore levées. Compte tenu de l'existence de ce contrat, AREVA ne consolide pas la société SPE Mexique dans ses comptes.

Elaboration du goodwill résultant de l'acquisition de la société AREVA T&D

Le goodwill relatif à cette acquisition découle de la différence entre le prix d'acquisition payé à Alstom majoré des frais d'acquisition engagés par AREVA et la juste valeur des actifs et passifs acquis appréciés à la date d'acquisition.

Le "prix d'acquisition" considéré à ce stade est le prix provisoire avant fixation de l'ajustement lié au calcul de la "Net Financial Debt" cité ci-dessus.

Evaluation des actifs de la société

La juste valeur des actifs acquis a été établie sur la base d'évaluations réalisées par des experts indépendants :

- les actifs incorporels de la société acquise, en particulier les brevets et les logiciels, ont fait l'objet d'évaluations,
- une revue exhaustive des biens immobiliers a été réalisée et a conduit à l'évaluation en valeur de marché des principaux sites industriels propriété de AREVA T&D,
- une revue des équipements de production a été également réalisée et a conduit à la réévaluation d'une large part de ces équipements sur la base de valeurs de marché et de durées prévisionnelles d'utilisation de ces équipements,
- enfin les stocks et en-cours de la société ont été valorisés sur la base des prix de cession réalisables diminués de frais de commercialisation et d'une marge normale.

Evaluation des passifs de la société

Une revue exhaustive des passifs de la société a été menée et a conduit à comptabiliser dans le bilan d'ouverture certains ajustements de ces passifs et notamment :

- les provisions pour retraite : les écarts actuariels ont été comptabilisés,
- les coûts des restructurations décidées et annoncées au cours de l'exercice. Au 30 juin 2004, les restructurations annoncées à cette date ont été comptabilisées dans le bilan d'ouverture.

A l'issue de la réalisation de l'ensemble de ces travaux, le goodwill résultant s'élève à 429 millions d'euros. Ce montant est provisoire et pourra être révisé jusqu'au 31 décembre 2004 conformément aux règles comptables applicables. Il sera revu lors de la clôture de l'exercice 2004 en fonction du prix d'acquisition définitif.

Comparabilité des comptes

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, un bilan au 31 décembre 2003 et un compte de résultat au 30 juin 2003 du Groupe AREVA ont été reconstitués :

Compte de résultat consolidé reconstitué

En millions d'euros	S1 2004	S1 2003 reconstitué	S1 2003 publié
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 339	5 576	4 137
Coût des produits et services vendus	(3 988)	(4 204)	(3 150)
MARGE BRUTE	1 351	1 372	987
Frais de recherche et développement	(184)	(192)	(141)
Frais commerciaux	(294)	(316)	(169)
Frais généraux et administratifs	(399)	(387)	(278)
Autres charges et produits opérationnels	(148)	(291)	(237)
RESULTAT OPERATIONNEL*	327	186	161
Résultat financier	104	(22)	6
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	431	164	167
Résultat exceptionnel	2	85	81
Impôts sur les résultats	(107)	(115)	(107)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	326	134	141
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	44	18	18
RESULTAT NET AVANT AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION	370	152	159
Amortissements des écarts d'acquisition	(76)	(69)	(55)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	294	83	103
Intérêts minoritaires	(51)	(50)	(48)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	243	34	55
Nombre moyen d'actions	35 442 701	35 442 701	35 442 701
Résultat net par action	6,86	0,959	1,56
Résultat net par action dilué	6,86	0,959	1,56

* Résultat d'exploitation.

Bilan reconstitué

Actif

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2004	31/12/2003 reconstitué	31/12/2003 publié
ACTIF IMMOBILISE			
Ecarts d'acquisition nets	1 641	1 694	1 265
Immobilisations incorporelles nettes	658	596	482
Actifs de démantèlement	9 086	9 109	9 109
Immobilisations corporelles nettes	3 759	3 800	3 447
Titres mis en équivalence	1 486	1 493	1 492
Autres immobilisations financières	3 183	3 328	3 299
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 813	20 020	19 094
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	2 293	2 153	1 619
Clients et comptes rattachés	3 208	3 137	2 234
Autres créances	1 597	1 494	1 208
Trésorerie et valeurs mobilières de placement	1 842	1 208	2 036
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 940	7 992	7 097
TOTAL DE L'ACTIF	28 753	28 012	26 191

Passif

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2004	31/12/2003 reconstitué	31/12/2003 publié
Capital	1 347	1 347	1 347
Primes et réserves consolidées	3	2 414	2 414
Réserve de conversion	(6)	(37)	(37)
Résultat net de l'exercice – Part du groupe	243	389	389
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 162	4 113	4 113
Autres fonds propres	-	215	215
Intérêts minoritaires	979	976	959
Pensions et avantages assimilés	850	787	609
Provisions pour risques et charges	13 593	13 679	13 383
Dettes financières	948	777	800
Avances et acomptes	4 431	3 940	3 615
Fournisseurs et comptes rattachés	1 403	1 389	1 009
Autres dettes d'exploitation	2 387	2 135	1 488
TOTAL DU PASSIF	28 753	28 012	26 191

Les hypothèses retenues pour établir les comptes 2003 reconstitués sont les suivantes :

- intégration rétroactive au 1^{er} janvier 2003 du périmètre T&D (hors Inde et Pakistan) dans le Groupe AREVA,
- l'incidence des écritures de réévaluation des actifs et des passifs à leur juste valeur et l'amortissement du goodwill résultant de cette acquisition tels que calculés au premier semestre 2004 ont été transposés en 2003. Par ailleurs, les coûts de restructuration 2003 (60 millions d'euros au 30 juin 2003) ne sont pas annulés dans les comptes reconstitués,
- le résultat financier de 2003 a été corrigé du manque à gagner sur les produits de placement calculé sur le prix d'acquisition d'AREVA T&D,
- l'écart d'acquisition a été amorti sur une durée de 20 ans.

Par ailleurs, l'acquisition de T&D conduit le groupe à augmenter ses engagements hors bilan en terme de cautionnements accordés de 963 millions d'euros.

Opérations réalisées en 2003

Le Groupe AREVA a procédé en mai 2003 à la cession de la division MAI du groupe FCI. Cette opération a dégagé une plus-value avant impôt de 65 millions d'euros.

L'activité Cable & Assembly, qui opérait au sein de la division Communication Data Consumer de FCI, a été cédée le 8 mai 2003.

Le Groupe AREVA a procédé à la cession de la société Packinox le 17 décembre 2003.

La participation dans Assystem a fait l'objet d'une offre publique d'échange initiée par Brime et déposée auprès de l'AMF le 22 octobre 2003. Concomitamment, le pacte d'actionnaire a été dénoncé. La participation dans la société Assystem Brime est désormais comptabilisée en valeur mobilière de placement.

Note 3 - Autres charges et produits opérationnels nets

<i>En millions d'euros</i>	S1 2004	S1 2003	Exercice 2003
Plus-values (moins-values) nettes sur cessions d'actifs immobilisés non financiers	(4)	(5)	(13)
Coûts de restructuration et plans CATS - CASA	(27)	(91)	(217)
Autres charges et produits opérationnels	(117)	(141)	(321)
Total	(148)	(237)	(551)

Au 30 juin 2004, les coûts de restructuration et plans CATS - CASA concernent principalement le secteur d'activité nucléaire pour 24 millions d'euros et la connectique pour 3 millions d'euros contre 44 millions d'euros au 30 juin 2003 pour la connectique et 47 millions d'euros au 30 juin 2003 pour le secteur d'activité nucléaire.

Au 30 juin 2004, les autres charges et produits opérationnels comprennent principalement des charges nettes liées aux amortissements et aux provisions pour opérations de fin de cycle pour 68 millions d'euros et des dotations nettes de reprises pour provision pour retraite.

Note 4 - Autres informations sur le résultat opérationnel

<i>En millions d'euros</i>	S1 2004	Exercice 2003
Charge de personnel	1 548	2504
Effectifs inscrits fin de période	70 151	48 011
Dotation aux amortissements	309	660
Dotations aux provisions	(80)	(65)
Plus ou moins-value de cession d'actif non financier	4	13

Note 5 - Résultat financier

<i>En millions d'euros</i>	S1 2004	S1 2003	Exercice 2003
PART LIEE AU PORTEFEUILLE DE DEMANTELEMENT			
Résultat sur cession de titres			83
Dividendes reçus	29	33	33
Dépréciation de titres	39	(64)	(101)
Inflation sur la provision de démantèlement	(17)	(16)	(39)
Sous-total	51	(47)	(24)
PART NON LIEE AU PORTEFEUILLE DE DEMANTELEMENT			
Produits des placements	28	45	99
Charges d'intérêts sur emprunts et lignes de crédit	(15)	(36)	(55)
Résultat net de change		2	(10)
Résultat sur cessions de titres	37	1	288
Dividendes reçus	23	28	32
Provisions sur titres	6	19	39
Autres produits et charges financières	(26)	(6)	(35)
Sous-total	53	53	358
Total	104	6	334

Le résultat lié au portefeuille de démantèlement inclut 39 millions d'euros de reprise de provision du portefeuille de TIAP dédiés aux opérations de fin de cycle au 30 juin 2004 contre 64 millions d'euros de dépréciation au 30 juin 2003 et 101 millions d'euros de dépréciation au 31 décembre 2003.

Au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2003, le résultat sur cession de titres non liés au démantèlement correspond aux plus-values dégagées sur les cessions de titres Total.

Note 6 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel du premier semestre 2003 comprenait principalement la plus-value de cession de la division MAI pour un montant de 66 millions d'euros et une reprise de provision de pénalités de retard de 20 millions d'euros relative à l'issue favorable du litige qui opposait le groupe à l'administration fiscale concernant une distribution de dividendes intervenue en 1999.

Note 7 - Impôts sur les bénéfiques

Analyse de la charge d'impôts sur les bénéfiques

<i>En millions d'euros</i>	S1 2004	S1 2003	Exercice 2003
Impôts courants (France)	(66)	(75)	(121)
Impôts courants (autres pays)	(27)	(30)	(30)
Total impôts courants	(93)	(105)	(151)
Impôts différés	(14)	(2)	(33)
Total	(107)	(107)	(184)

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

<i>En millions d'euros</i>	S1 2004	S1 2003	Exercice 2003
Résultat net	243	55	389
Intérêts minoritaires	51	48	84
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(44)	(18)	(20)
Charge (produit) d'impôt	107	107	184
Résultat avant impôts	357	192	637
Profit (charge) d'impôt théorique	(126)	(68)	(226)
Rapprochement			
Incidence des résultats imposés à l'étranger	4		12
Opérations imposées à taux réduit	26	2	87
Différences permanentes	(36)	(1)	(52)
Crédit d'impôt et autres impôts	5		5
Variation de la provision pour dépréciation des impôts différés actifs	20	(39)	(10)
Produit (charge) réel d'impôt	(107)	(107)	(184)

Note 8 - Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2004	31/12/2003 cession	Acquisition amortissements	Dotation aux et autres	Ecart conversion	30/06/2003
Valeur brute	4 014	3 520	434		60	3 672
Amortissement et provisions	(2 373)	(2 255)		(76)	(43)	(2 237)
Total valeurs nettes comptables	1 641	1 265	434	(76)	17	1 435

Au 30 juin 2004, la décomposition des écarts d'acquisition entre valeurs brutes et amortissements est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable 30/06/2004	Valeur nette comptable 30/06/2003	Valeur nette comptable 31/12/2003
Energie	1 273	(394)	879	504	474
T&D	429	(14)	415		
ANP GmbH	202	(35)	168	178	173
Canberra	104	(19)	85	96	85
ANP USA	100	(31)	68	81	69
FBFC	111	(67)	44	50	47
Cezus	80	(50)	30	34	32
ANF GmbH	35	(6)	29	26	30
Jeumont SA	66	(50)	15	20	18
NDT GmbH	9	(2)	8	8	8
Autres	137	(120)	17	10	12
Connectique	1 658	(1 372)	286	338	285
Berg	1 293	(1 029)	264	312	263
Autres FCI	365	(343)	22	26	22
Holding et autres	1 083	(608)	476	593	506
AREVA	856	(474)	382	479	402
STMicroelectronics	182	(123)	59	78	69
Eramet	44	(10)	34	37	35
Cilas	1	(1)			
Total	4 014	(2 373)	1 641	1 435	1 265

Analyse des valeurs nettes des écarts d'acquisition

<i>En millions d'euros</i>	Durée	Valeur nette 30/06/04	Acquisition cession	Dotation reprise aux amortissements et provisions	Ecart de conversion et autres variations	Valeur nette 31/12/03
Energie		879	434	(35)	6	474
T&D	20	415	429	(14)		
ANP GmbH	20	168		(5)		173
Canberra	20	85		(3)	3	85
ANP USA	15	68		(3)	2	69
FBFC	15	44		(3)		47
Cezus	12-20	30		(2)		32
ANF GmbH	15	29		(1)		30
Jeumont SA	15	15		(2)		18
NDT GmbH	15	8				8
Autres		17	5	(2)	1	12
Connectique		286		(11)	12	285
Berg	20	264		(9)	11	263
Autres FCI		22		(1)	1	22
Holding et autres		476		(30)		506
AREVA	20	382		(20)		402
STMicroelectronics	10	59		(9)		69
Eramet	20	34		(1)		35
Total		1 641	434	(76)	17	1 265

L'acquisition de l'activité Transmission & Distribution a généré un écart d'acquisition de 429 millions d'euros.

Dans un secteur en consolidation, le pôle Connectique a acquis durant les dernières années nombre de sociétés dont Berg en 1998 aux Etats-Unis afin de s'assurer un positionnement mondial sur le secteur des systèmes d'interconnexions sur les marchés des télécoms et de l'informatique.

Depuis l'éclatement de la bulle spéculative fin 2000 et le retournement du marché des sociétés de Technologies Médias et Télécom (TMT) qui s'est accentué sur la fin de l'année 2001 et s'est confirmé sur le premier trimestre 2002, le groupe a été amené à réestimer la valeur d'utilité de cette branche d'activité par rapport à sa valeur d'acquisition. En conséquence, le groupe a procédé à un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition sur la société Berg pour un montant de 730 millions d'euros en 2001 et 275 millions d'euros en 2002. Aucun amortissement exceptionnel n'a été constaté en 2003 et 2004 sur cette division.

Note 9 - Actifs de démantèlement

En application du règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs, le groupe reconnaît, en complément de la valeur de ses immobilisations corporelles, la part à terme des coûts des opérations de fin de cycle (démantèlement des installations nucléaires, décontamination) et provisionne également pour leur intégralité les coûts de reprise et conditionnement des déchets restant à la charge du groupe ainsi que la part à terme devant être financée par certains clients. En contrepartie, le coût total estimé des opérations de fin de cycle est désormais provisionné dès la mise en service actif, y compris, le cas échéant, la quote-part financée par des tiers.

En millions d'euros	30/06/2004				31/12/2003	
	Quote-part groupe		Valeur nette	Quote-part tiers	Total	Total
	Valeur brute	Amortissements				
Démantèlement	1 613	(529)	1 084	5 219	6 303	6 349
Reprise et conditionnement des déchets				2 782	2 782	2 760
Total	1 613	(529)	1 084	8 002	9 086	9 109

En millions d'euros	Valeurs nettes au 01/01/04	Augmentation	Diminution	Dotations et reprises aux amortissements	Autres variations	Valeurs nettes au 30/06/2004
Quote-part du groupe	1 118	19		(57)	3	1 084
Quote-part des tiers	7 991	67	(56)		0	8 002
Total	9 109	86	(56)	(57)	3	9 086

Le montant des actifs nets de démantèlement s'élève, au 30 juin 2004, à 9 086 millions d'euros contre 9 109 millions d'euros au 31 décembre 2003. L'augmentation de l'actif est due à l'effet de l'inflation et la diminution est due à l'amortissement et aux dépenses facturées aux tiers.

La part des opérations de démantèlement restant à la charge du groupe s'élève à 1 085 millions d'euros au 30 juin 2004 et 1 118 millions d'euros au 31 décembre 2003. La part à terme devant être financée par certains clients s'élève à 8 002 millions d'euros au 30 juin 2004 contre 7 991 millions d'euros au 31 décembre 2003.

Note 10 - Titres mis en équivalence

En millions d'euros	30/06/2004			31/12/2003		
	% d'intérêt	Part du résultat net	Part des capitaux propres	% d'intérêt	Part du résultat net	Part des capitaux propres
Energie						
AMC		0	0	40,0	5	19
Comilog	7,7	(1)	13	7,7	(12)	15
Cominak Niger			-	34,0	2	10
Assystem Brime			-	38,6	1	0
Katco ⁽¹⁾	45,0	6		45,0	0	(7)
Socodei	49,0	1	5	49,0	3	4
Timet Savoie	19,8	1	9	19,8	1	9
Autres		1	11		0	11
Autres activités et holdings						
STMicroelectronics ⁽²⁾	17,2	33	1 177	17,3	34	1 144
Eramet	26,5	6	223	26,5	(14)	230
Eramet Manganèse Alliages	30,5	(3)	48	30,5	1	57
Total		44	1 486		21	1 492

(1) Katco, mise en équivalence jusqu'au 30 avril 2004, a été intégrée globalement à compter du 1^{er} mai 2004.

(2) La part du groupe s'élève à 11 % aux 31 décembre 2003 et 30 juin 2004. STMicroelectronics est détenue à 34,4 % par STMicroelectronics Holding II BV, elle-même détenue à 100 % par STMicroelectronics Holding NV. Cette dernière entité est détenue à 50 % par FT1CI qui est intégrée globalement et détenue à hauteur de 63,8 % par AREVA. Le pourcentage de contrôle dans STMicroelectronics est de 17,2 % et le pourcentage d'intérêt de 11 %.

Note 11 - Autres immobilisations financières

En millions d'euros	30/06/2004	Exercice 2003
Titres de participations	48	45
Portefeuille dédié au démantèlement des installations	2 284	2 234
Autres TIAP	380	380
Créances rattachées à des participations	40	62
Prêts, dépôts et créances diverses	431	576
Valeur nette comptable	3 183	3 299

Actif financier dédié au démantèlement des installations

En millions d'euros	Valeur comptable nette		Valeur de marché		Valeur de marché nette d'impôt	
	30 juin 2004	31 décembre 2003	30 juin 2004	31 décembre 2003	30 juin 2004	31 décembre 2003
Portefeuille dédié au démantèlement des installations	2 284	2 234	2 317	2 187	2 320	2 221

Le poste "Portefeuille dédié au démantèlement des installations" regroupe les investissements destinés au financement des dépenses futures de démantèlement des installations nucléaires, de reprise et conditionnement des déchets. Ces investissements sont constitués de lignes de titres de placement détenues directement, d'OPCVM, FCP de taux et de liquidités. La valeur d'inventaire des titres inclus dans le portefeuille dédié est déterminée suivant les méthodes définies ci-dessous :

- Lignes de titres détenues directement : la valeur d'inventaire est la plus élevée (a) du cours de bourse à la clôture de l'exercice, et (b) de la valeur d'utilité du titre, déterminée comme égale à la moyenne entre (1) les valeurs de marché établies par un panel stable d'analystes financiers externes à la clôture de l'exercice et (2) la valorisation à moyen terme tenant compte du taux de croissance des bénéficiaires futurs, du taux de risque des marchés actions et du taux de risque spécifique à l'entreprise détenue.

Une provision pour dépréciation n'est constatée qu'après la réalisation d'un test de dépréciation basé sur les cours de bourse : si la moyenne des cours de bourse d'une ligne de titres au cours des six derniers mois précédant la clôture est inférieure de plus de 20 % à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée. Le montant de cette provision est égal à la différence entre la valeur d'inventaire des titres telle que définie ci-dessus et leur valeur comptable.

- Lignes de titres détenues sous forme d'OPCVM : la valeur d'inventaire d'une ligne de titres est la plus élevée (a) de sa valeur liquidative à la clôture, et (b) de la moyenne mobile de sa valeur liquidative boursière sur une durée maximale de 24 mois précédant la clôture.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne de titres détenue sous forme d'OPCVM est inférieure à sa valeur comptable.

Les OPCVM dédiés ne sont pas consolidés ligne à ligne, dans l'attente d'une prochaine prise de position du Conseil national de la Comptabilité sur le traitement comptable qui leur est applicable.

Au 30 juin 2004, une reprise de provision de 39,2 millions d'euros a été comptabilisée.

Prêts, dépôts et créances diverses

Depuis le 1^{er} janvier 2004, en application de la loi sur la sécurité financière, la société d'investissement détentrice du TSDI et du dépôt de garantie est consolidée dans les comptes d'AREVA. Cette consolidation a pour effet d'éliminer du bilan consolidé du groupe le montant du TSDI au passif (215 millions d'euros) et le montant du dépôt de garantie à l'actif (180 millions d'euros), le solde net au 1^{er} janvier 2004, soit 36 millions d'euros, étant reclassé en dettes financières.

Note 12 - Trésorerie et valeurs mobilières de placement

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2004	Exercice 2003
Valeurs mobilières de placement (valeur brute)	1 643	1 968
Valeurs mobilières de placement (dépréciation)	(3)	(4)
Disponibilités et comptes courants financiers actifs	202	72
Valeur nette	1 842	2 036

Les valeurs mobilières de placement sont représentées essentiellement par des actions cotées, des fonds communs de placement, des obligations, des Sicav et des titres de créances négociables. Au 30 juin 2004, la valeur de marché de ces valeurs mobilières de placement s'élève à 2 032 millions d'euros. La plus-value latente est principalement due à l'appréciation des actions Total.

Analyse de la trésorerie et des valeurs mobilières de placement

<i>En millions d'euros</i>	Nombre de titres	Valeur de marché au 30 juin 2004	Valeur comptable nette au 30 juin 2004	Valeur comptable brute au 30 juin 2004
Valeurs mobilières de placement (> 3 mois)				
Actions cotées				
Total	1 837 516	288	143	143
Alcatel	2 597 435	33	27	27
Société Générale	1 690 000	118	104	104
Assystem Brime*	5 672 623	93	79	79
Autres		337	332	333
Total valeurs mobilières de placement (> 3 mois)		869	685	687
Trésorerie				
Monétaire < 3 mois à l'origine		957	955	956
Disponibilités et comptes courants financiers actifs		206	202	206
Total trésorerie		1 163	1 157	1 162
Valeur nette au 30 juin 2004		2 032	1 842	1 849

* La valeur comptable comprend les BSAR.

Note 13 - Provisions pour risques et charges

En millions d'euros

	S1 2004	2003
Démantèlement des installations nucléaires	8 472	8 458
Reprise de déchets	3 893	3 858
Sous-total : provisions pour opérations de fin de cycle	12 365	12 316
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	63	69
Provisions pour risques	466	342
Restructurations et plans sociaux	163	139
Travaux restant à effectuer	382	430
Autres	54	87
Total	13 593	13 383

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de démantèlement dans le bilan d'AREVA :

Actif	30/06/2004	31/12/2003	Passif	30/06/2004	31/12/2003
Actifs de démantèlement (note 9)	9 085	9 109	Provisions pour démantèlement	12 365	12 316
- quote-part AREVA ⁽¹⁾	1 084	1 118	- financées par AREVA	4 328	4 325
- quote-part des tiers	8 002	7 991	- financées par les tiers ⁽²⁾	8 037	7 991
Portefeuille financier dédié (note 11) ⁽³⁾	2 284	2 234			

(1) Montant restant à amortir sur la quote-part de la provision globale devant être financée par AREVA (4 328 millions d'euros).

(2) Montant de la provision devant être financé par les tiers.

(3) Portefeuille financier dédié devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA (4 328 millions d'euros).

Nature des engagements

En qualité d'exploitant d'installations nucléaires, le groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également trier, conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets et rebuts issus des activités d'exploitation passées et du démantèlement des installations. Pour le groupe, les installations en cause concernent l'amont du cycle avec notamment l'usine d'enrichissement d'Eurodif à Pierrelatte mais surtout l'aval du cycle : usines de traitement de Marcoule et de La Hague, ou de fabrication de combustibles MOX. Cette obligation inhérente à la qualité d'exploitant nucléaire incombe également au groupe pour des installations dont elle n'est pas propriétaire (installations du CEA à Pierrelatte, et de certaines installations à Marcoule). D'autres sites de Framatome ANP sont aussi concernés par ces obligations.

Dans certaines activités (essentiellement traitement du combustible usé), certains clients ont accepté d'assurer le financement d'une partie des coûts associés à ces opérations de démantèlement et gestion des déchets ultimes dont ils restent propriétaires. Pour le groupe, il en résulte un transfert de l'engagement financier de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets vers ces derniers. D'autres clients ont payé le démantèlement au travers des prix des prestations offertes par le groupe.

En application du règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs, le groupe a, pour les installations dont il est exploitant nucléaire, provisionné le coût total estimé des opérations de fin de cycle (démantèlement, décontamination et reprise et conditionnement des déchets) dès la mise en service actif, y compris, le cas échéant, la quote-part financée par des tiers. En contrepartie, un actif de démantèlement a été constaté en immobilisations. La provision pour opérations de fin de cycle, en euros courants et non actualisée, s'élève à 12 368 millions d'euros au 30 juin 2004.

L'échéancier des dépenses correspondant à ces engagements se situe principalement à un horizon postérieur à 2015 et sur une période allant au-delà de 2040.

Détermination de la provision

L'estimation de l'engagement de démantèlement, calculé installation par installation, est effectuée sur les bases suivantes :

Le groupe a retenu un démantèlement qui correspond au niveau 2 de la classification de l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) et assure une mise en état de sûreté passive des installations.

L'évaluation des dépenses est faite sur la base des coûts de revient non actualisés des opérations de démantèlement ultimes.

Les devis détaillés des coûts des opérations de démantèlement et de gestion des déchets ont été principalement établis par SGN, société d'ingénierie ayant assuré la maîtrise d'œuvre de la construction de la plupart des installations de traitement-recyclage, et considérée comme la mieux à même d'en déterminer les modalités de démantèlement. Dans le cas de l'enrichissement, c'est la société Eurodif qui a mené les travaux d'évaluation.

Les devis sont chaque année portés en conditions économiques de l'exercice pour tenir compte de l'inflation. Cette révision est comptabilisée dans le compte de résultat selon la méthode prospective. Lorsqu'il existe un portefeuille d'actifs dédiés, les effets de l'inflation sont présentés en résultat financier.

En ce qui concerne la reprise et le conditionnement des déchets, au regard de l'avancement des programmes prescrits par la loi n° 91-1381 (aujourd'hui codifiée par les articles L.542-1 et suivants du code de l'environnement) devant décider du cahier des charges relatif à la gestion des déchets ultimes (B et C selon la classification française), et en l'absence de devis engageants concernant ce stockage définitif, le groupe a fixé les hypothèses techniques et financières reposant sur des scénarios de gestion et un planning de réalisation contenus dans une étude élaborée par SGN en 1994.

Pour le stockage définitif des résidus dont il est propriétaire, le groupe a décidé de maintenir ces évaluations dans la mesure où :

- les grandes étapes de la gestion des déchets B et C n'ont pas été arrêtées, le gouvernement devant présenter au Parlement un rapport global d'évaluation des recherches sur ces déchets accompagné d'un projet de loi autorisant, le cas échéant, la création d'un centre de stockage des déchets à haute activité et à vie longue et fixant le régime des servitudes afférentes à celui-ci ;
- les évaluations financières qui ont été remises par l'ANDRA depuis 1994 aux producteurs, et qui sont en augmentation, ont un caractère indicatif et n'ont jamais fait l'objet d'une approbation ;
- les coûts unitaires de stockage en site profond évoluent de façon significative selon les hypothèses retenues ;
- les coûts retenus par l'Andra sont généralement très supérieurs à ceux relevant d'une étude comparative internationale conduite par le groupe sur les conditions tarifaires en vigueur sur des sites existants et pouvant recevoir ce type de déchets.

Les devis seront également mis à jour en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles pouvaient être anticipées. En tout état de cause, le groupe s'est fixé l'objectif de réviser chaque devis selon une périodicité n'excédant pas six ans.

Evolution 2003/2004

EDF et COGEMA se sont engagés dans un processus de négociation globale visant à définir d'une part :

- les conditions juridiques et financières d'un transfert à COGEMA des obligations financières actuelles d'EDF de participation au démantèlement du site de La Hague ; celles-ci pourraient comprendre les modalités d'un règlement libératoire de cet engagement de long terme ;
- la participation financière d'EDF au titre de la reprise et du conditionnement des déchets du site de La Hague ;

et d'autre part :

- les conditions économiques du futur contrat de traitement des combustibles usés au-delà de 2008.

Les négociations ont continué de progresser au premier semestre 2004, sans toutefois pouvoir parvenir à finaliser les termes d'un accord global. Dans ce cadre, les éléments tenant à la révision du devis de démantèlement de référence et à la fixation des quotes-parts respectives pour le financement de ce démantèlement ont d'ores et déjà fait l'objet fin juillet 2003 d'un relevé de positions communes accepté par les parties.

En parallèle, CEA, COGEMA et EDF se sont rapprochés au cours de l'exercice 2003 afin de définir les modalités d'organisation et de gestion des opérations de fin de cycle des sites exploités par le groupe ainsi que de fixer leur rôle et responsabilité respectifs en la matière. Le groupe de travail, mis en place par les pouvoirs publics et réunissant les industriels, le CEA et les autorités de tutelle, a rendu ses conclusions aux ministres concernés.

Au regard du caractère global de l'ensemble de ces négociations et du fait qu'elles ne sont pas à ce stade conclusives, AREVA a maintenu dans les comptes annuels au 30 juin 2004 les modalités d'évaluation des provisions constituées au 31 décembre 2003. Sur la base des éléments d'appréciation disponibles, il ne devrait pas en résulter d'incidence significative sur les comptes et la situation financière du groupe.

Les provisions ainsi comptabilisées reflètent les passifs raisonnablement estimés et correspondent à la meilleure estimation conduite par le groupe de ses coûts futurs dans le respect des exigences réglementaires actuelles, des connaissances techniques, ainsi que de l'expérience d'exploitation acquises en la matière.

Provision pour remise en état des sites ICPE

Le groupe exploite également des installations industrielles qui relèvent de la réglementation des ICPE. Il a, dans ce cas, l'obligation de procéder à la remise en état des sites correspondant à la fin de leur vie industrielle.

Financement des dépenses de démantèlement et de reprise de déchets

De manière à couvrir les dépenses futures mises à la charge du groupe, une partie de la trésorerie a été affectée à la constitution d'un portefeuille financier dédié figurant à l'actif du bilan en "Autres immobilisations financières" (cf. note 13).

Note 14 - Endettement financier net

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2004	2003
Emprunts obligataires (émission en francs français)	5	4
Avances rémunérées	425	416
Emprunts auprès des établissements de crédit	256	248
Concours bancaires	152	71
Dettes financières diverses	110	61
Total	948	800

Note 15 - Engagements donnés ou reçus

<i>En millions d'euros</i>		30/06/ 2004	31/12/2003	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
I - ENGAGEMENTS DONNES	(6+10+16)	2 431	1 522	664	1 605	162
1 - Avals accordés		2	102	2	0	0
2 - Endossements accordés - Effets circulants sous l'endos de l'entreprise		5	4	3	1	1
3 - Cautionnements accordés		1 591	638	507	977	108
4 - Lettres de confort ou d'intention accordées		25	38	19	0	6
5 - Autres sûretés personnelles accordées		1	1	1	0	0
6 - Total des sûretés personnelles accordées	(1+2+3+4+5)	1 624	783	532	978	115
7 - Nantissements accordés		5	6	0	0	5
8 - Hypothèques accordées		14	19	14	0	0
9 - Autres sûretés réelles accordées		0	0	0	0	0
10 - Total des sûretés réelles accordées	(7+8+9)	19	24	14	0	5
11 - Clauses de retour à meilleure fortune accordées		2	2	0	0	2
12 - Garanties de passif accordées		114	116	48	33	33
13 - Subventions reçues susceptibles d'être reversées		2	1	0	1	1
14 - Effets escomptés non échus		0	0	0	0	0
15 - Autres engagements donnés		669	597	70	593	6
16 - Total des autres engagements donnés	(11+12+13+14+15)	787	715	118	627	42
II - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	(18+19)		7			
18 - Dettes financières garanties par des sûretés réelles	7		0			
19 - Autres dettes garanties par des sûretés réelles	0		0			
III - ENGAGEMENTS RECUS		477	46	15	213	249
21 - Sûretés personnelles reçues		13	13	1	12	0
22 - Sûretés réelles reçues		0	1	0	0	0
23 - Garanties à première demande reçues		18	12	5	3	10
24 - Garanties de passif reçues		414	0	1	175	238
25 - Clauses de retour à meilleure fortune reçues		1	1	1	0	0
26 - Autres engagements reçus		31	18	7	23	1
IV - ENGAGEMENTS RECIPROQUES	(21 à 26)	1 050	1 981	1 000	3	47
28 - Lignes de crédit autorisées non utilisées		623	622	576	0	47
29 - Commandes d'investissements significatives		20	18	20	0	0
30 - Crédits documentaires		5	1	4	1	0
31 - Portage de titres		0	0	0	0	0
32 - Autres engagements réciproques		402	1 340	400	2	0

Dans le cadre du plan d'épargne groupe d'AREVA, le FCPE Framépargne détient 375 858 actions de la société. Ces titres n'étant pas cotés, ils bénéficient d'une garantie de liquidité telle que prévue par la loi sur l'épargne salariale. Cette garantie valable jusqu'au 10 juillet 2004 et prorogée jusqu'au 31 décembre 2005 est donnée par un établissement financier indépendant. Subséquemment, pour permettre la mise en place de cet engagement, la société a donné une garantie de valeur pour la même période. Cette garantie porte sur 184 717 actions qui ont été cédées par le FCPE ; à ce titre, un montant de 13,8 millions d'euros figure en provision au 30 juin 2004. Au titre du solde de garantie la société estime cet engagement à 9,5 millions d'euros au 30 juin 2004.

AREVA a pris l'engagement auprès des actionnaires de la société Urenco d'acquérir 50 % des parts que ces derniers détiennent dans la société anglaise ETC ; cet engagement représente un montant maximal de 388,3 millions d'euros, en complément des 150 millions d'euros déjà versés le jour de la signature du protocole d'accord et figurant au bilan au poste "Autres immobilisations financières" (cf. note 11). En cas de dénouement postérieur au 31 décembre 2004, et intervenant au plus tard le 31 décembre 2005, ce montant serait révisé sur la base de l'Euribor. Cet engagement est assorti de conditions suspensives et de garanties. L'acquisition de 50 % des parts de ETC permettra à AREVA d'accéder à la technologie d'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation.

Le groupe a donné une garantie maison mère au client TVO dans le cadre du contrat EPR Finlande pour le montant de son engagement.

Le pacte d'actionnaires de STMicroelectronics comprend des dispositions anti-OPA par l'émission d'actions préférentielles au bénéfice de ses participants. Un membre du pacte, seul, peut déclencher cette disposition qui s'applique alors à tous les membres.

Note 16 – Autres informations

Litiges et passifs éventuels

• ISF2

Le contrat ukrainien ISF2 a fait l'objet d'une remise en cause du design de l'installation par le client en avril 2003. Les négociations menées en 2003 ont abouti à une répartition des surcoûts engendrés par ce nouveau design, conduisant à la négociation d'un avenant au contrat initial en 2004. Suite aux expertises menées au cours du premier semestre 2004, il est apparu que l'état réel des combustibles à traiter impose une modification sensible du procédé à mettre en œuvre. Des négociations sont en cours pour définir les modifications à apporter au contrat.

• Exelon

Framatome ANP Inc a reçu au cours du premier semestre 2003 un appel en garantie de son client Exelon concernant sa fourniture de combustible.

Exelon ayant observé des crayons non étanches dans quelques assemblages chargés dans ses réacteurs, dont il reste à établir définitivement l'origine technique et la responsabilité, a décidé, unilatéralement :

- de suspendre le contrat en cours "pour cause",
- de décharger de façon anticipée ces assemblages ainsi que certains assemblages de même type présents dans un de ses réacteurs, considérés comme suspects, et prévoit de faire de même dans deux autres réacteurs.

La réclamation pour taux de combustion garanti non atteint est contestée par Framatome ANP.

Un accord commercial conduisant à la reprise et à l'extension du contrat suspendu a été signé le 28 août 2004 soldant ainsi tout litige avec le client.

• McClean

Le 23 septembre 2002, faisant suite à une plainte déposée par l'association Inter-Church Uranium Committee Educational Cooperative (ICUCEC) pour non respect par l'autorité de sûreté nucléaire du processus d'autorisation, la Cour Fédérale du Canada a prononcé en première instance l'annulation du permis d'exploitation, délivré en 1999, par l'Atomic Energy Control Board (AECB) à la mine d'uranium et à l'usine de McClean. La Canadian Nuclear Safety Commission (CNSC), qui a succédé à l'AECB, et Cogema Resources Inc, ont interjeté appel et, dans l'attente de son résultat, demandé la poursuite des activités du site de McClean. Le 7 novembre 2002, le juge mandaté par la Cour Fédérale d'Appel du Canada a accordé le sursis à exécution de la première décision. Le 4 juin 2004, la Cour d'Appel Fédérale du Canada a validé le permis d'exploitation de la mine de MacClean. La partie adverse s'est pourvue en cassation de cette décision en septembre 2004.

• Litige USEC

Le Département Américain du Commerce (DOC) a imposé des droits compensateurs sur les exportations en provenance de France, d'Allemagne, des Pays-Bas et de Grande-Bretagne, de services d'enrichissement aux Etats-Unis suite aux plaintes déposées en décembre 2000 par l'United States Enrichment Corporation (USEC) à l'encontre d'Eurodif et d'Urenco. Le niveau des droits compensateurs provisoires (antidumping et antisubventions) appliqués aux exportations d'Eurodif aux Etats-Unis a conduit à déposer sur la période 2001 et 2002 un total de 35,1 millions de dollars, pour l'année 2003 une somme de 110,7 millions de dollars, et au cours du premier semestre 2004 une somme de 2 millions de dollars auprès des douanes américaines, récupérables à l'issue des procédures.

La procédure administrative pour dumping et subvention menée par le "Department of Commerce" (DOC) des Etats-Unis à l'encontre de COGEMA et d'Eurodif, a donné lieu en 2003 à la révision des exportations réalisées en 2001 et 2002. La détermination administrative définitive sur la révision des droits provisoires versés, sous forme de cautions récupérables, en 2001 et 2002, et servant de base pour d'éventuels droits futurs, a été notifiée en juillet 2004. Le niveau des droits compensateurs, après révision, a été réduit d'environ 80 % par rapport aux droits provisoires.

Par ailleurs, la procédure judiciaire engagée en appel par COGEMA et Eurodif devant la US Court of International Trade a permis d'obtenir une décision favorable en septembre 2003. Suite à cette décision, la cour d'appel fédérale américaine, la US Court of Appeal for the Federal Circuit (CAFC), a été saisie et devrait statuer définitivement fin 2004 ou début 2005. Une décision favorable de la CAFC annulerait la procédure administrative menée par le département du commerce américain.

• Enquêtes en cours

Une enquête a été entamée par la Commission européenne concernant des pratiques anticoncurrentielles alléguées entre fournisseurs de postes blindés qui est une activité du secteur T&D acquis le 9 janvier 2004 auprès d'Alstom. Alstom coopère avec AREVA dans le cadre de cette enquête. Celle-ci concerne des pratiques mises en place antérieurement à l'acquisition du secteur T&D par AREVA et auxquelles AREVA a mis fin.

Par ailleurs, des investigations sur le même sujet ont été notifiées par les autorités de concurrence de l'Australie, la Nouvelle-Zélande et du Mexique à des filiales d'Alstom ou à des filiales d'AREVA T&D reprises d'Alstom.

Enfin, une procédure a été engagée par les autorités mexicaines contre une des sociétés filiale d'AREVA T&D pour pratiques illicites pouvant conduire à une interdiction d'accès à des marchés publics. Dès la connaissance de ces faits, des instructions fermes ont été adressées à tous les salariés de T&D par la direction générale d'AREVA T&D, leur rappelant l'interdiction de ces pratiques anticoncurrentielles et le respect des règles légales qui participent de la Charte des Valeurs. Il a été décidé qu'un programme de formation adéquat sera dispensé par AREVA.

Les faits en cours d'enquête étant antérieurs à l'acquisition de T&D par AREVA ne devraient normalement pas pouvoir être imputés à AREVA, qui dispose en outre d'une garantie d'Alstom.



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 346 822 638 euros
Siège social : 27-29, rue Le Peletier – 75009 Paris.
Tél. : 33 (0)1 44 83 71 00 – Fax : 33 (0)1 44 83 25 00 – www.aveva.com